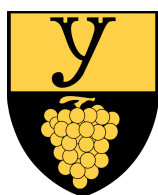


RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2021

Préavis no 02-2022



RAPPORT DE GESTION 2021 DE LA MUNICIPALITÉ D'YVORNE DE ΓΑ ΜΟΝΙCΙΠΑΛΙΤΗ Δ.ΥΒΟΚΝΗ

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- ⇒ de l'art. 93c de la loi sur les communes (LC),
- ⇒ de l'art. 34 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom),
- ⇒ de l'art. 94 du règlement du Conseil communal d'Yverne (RCC),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre de l'exercice concerné.

Conseil communal	3
Organisation du Conseil communal	3
Sommaire des séances	5
Municipalité	7
Organisation de la Municipalité	7
Activité générale	8
Commissions municipales	8
Relations extérieures	8
Votations et élections	10
Administration générale	13
Greffé municipal	13
Archives communales	14
Service informatique	15
Personnel communal	17
Service des finances	19
Bourse communale	19
Fiscalité	20
Office de la population	21
Naturalisations	21
Ecoles	24
Transports publics et scolaires	24
Bâtiments	25
Patrimoine vert	27
Vignes communales	27
Terrains de sport	30
Forêts	30
Urbanisme	31
Aménagement du territoire	31
Police des constructions	32
Police des campings	34
Durabilité	35
Éclairage public	36
Eau potable	37
Service de l'eau	37
Réseau de distribution d'eau	37
Assainissement / STEP	39
Routes et travaux	40
Secteur voirie	40
Assainissement	40
Gestion des déchets	40
Sécurité publique	42
Circulation et stationnement	43
Santé	44
Cohésion sociale	44
Conclusions	45

Nota bene

Les rapports de gestion des associations de communes constituées conformément aux articles 112 et suivants de la loi sur les communes sont soumis à leur conseil intercommunal respectif, conformément à leurs statuts. Ils peuvent être obtenus, à titre informatif, directement auprès desdites associations ou sur leur site Internet.

Afin de faciliter la lisibilité du présent rapport, la forme épiciène est adoptée.

CONSEIL COMMUNAL

Organisation du Conseil communal

Au 31 décembre 2021

Bureau du Conseil élargi

Président	Barbay Alain
1 ^{er} vice-président	Glauser Claire
2 ^e vice-président	Stalder Guy
Scrutateurs	Perret Alexandra Roux Sébastien
Scrutateurs suppléants	Badan Sarah Jaccoud Arnaud
Secrétaire	Tissot Séverine
Huissier	Müller Francis

Commissions permanentes

Commission de gestion

Mmes et MM.	Bernasconi Yschelle Engel Oriane Major Geneviève Aeppli Serge Turrian Sébastien
-------------	---

Commission des finances

Mme et MM.	Wagner Suzanna Kohli Charles-Henri Stalder Guy Suardet Martin Verdon Stéphane
------------	---

Commission communale de recours

Mmes et MM.	Engel Oriane Perret Alexandra Perrier Danièla Aeppli Marc Coquoz Pierre Antoine
-------------	---

Délégations permanentes

Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d'Amont - Conseil intercommunal

<i>Délégué</i>	Maret Jean-Daniel
<i>Suppléant</i>	Tabord Diego

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) - Conseil intercommunal

<i>Délégué</i>	Verdon Stéphane
----------------	-----------------

Association intercommunale de l'Organisation régionale de protection civile du district d'Aigle - Conseil intercommunal

Délégué Pilet Fabrice

Rédaction d'un nouveau règlement de fonctionne- ment pour le Conseil communal

Initiée suite à l'inspection préfectorale de fin 2018, la révision du règlement de fonctionnement du délibérant communal a été finalisée durant le printemps 2021. Dit règlement est entré en vigueur avec la nouvelle législature, après la procédure d'approbation d'usage.

Dans la foulée, le bureau du Conseil communal, assisté du secrétaire municipal, a réuni les membres des commissions de gestion et des finances pour un échange constructif sur l'étendue de leurs missions de surveillance respectives et un rappel du cadre légal en vigueur.

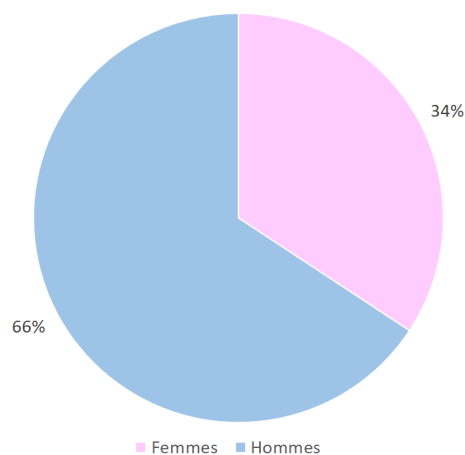
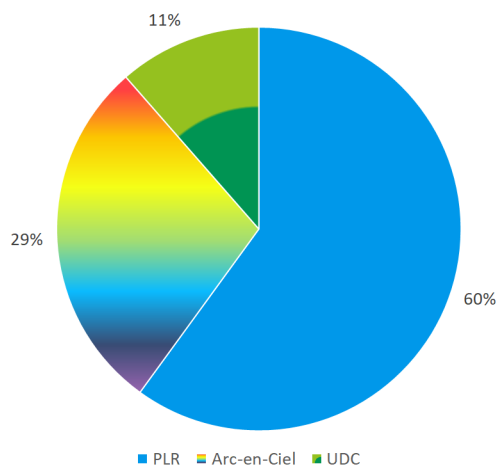
Commission communale de recours (CCR)

Durant l'exercice sous examen, la CCR a été saisie d'un recours contre des compléments de taxes de raccordement facturés suite à la délivrance d'un permis de construire.

Après examen des faits, du cadre réglementaire en vigueur et audition de la recourante, dit recours a été rejeté. Cette décision, notifiée dans les formes d'usage, n'a pas été contestée devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2021

Nom	Prénom	Adresse	Parti / groupement
Aeppli	Marc	Versvey 19	PLR Les Libéraux-Radicaux
Aeppli	Serge	La Coche 23	Union démocratique du centre (UDC)
Allenbach	Tania	Rue du Collège 15	Arc-en-Ciel
Badan	Sarah	Le Boulevard 5	PLR Les Libéraux-Radicaux
Barbay	Alain	Versvey 42	PLR Les Libéraux-Radicaux
Berdoz	Jean-Luc	Les Pâqueys 2	PLR Les Libéraux-Radicaux
Bernasconi	Yschelle	Vers-Monthey 4	Arc-en-Ciel
Cathélaz	Isabelle	Le Boulevard 11	PLR Les Libéraux-Radicaux
Cibien	Béatrice	Route de la Scie 6	Arc-en-Ciel
Coquoz	Pierre Antoine	Les Rennauds 48	PLR Les Libéraux-Radicaux
Crot	Jean-Louis	Les Maisons Neuves 24	Arc-en-Ciel
Dervey	Nicolas	Vers la Cour 33	PLR Les Libéraux-Radicaux
Engel	Oriane	Vers la Cour 2	PLR Les Libéraux-Radicaux
Glauser	Claire	Vers-Monthey 4b	Arc-en-Ciel
Gugelmann	Quentin	Les Rennauds 9	Arc-en-Ciel
Jaccoud	Arnaud	Versvey 16	Union démocratique du centre (UDC)
Kohli	Charles-Henri	Les Tannes 2	PLR Les Libéraux-Radicaux
Major	Geneviève	Les Rennauds 44	PLR Les Libéraux-Radicaux
Maret	Jean-Daniel	Vers Morey 42	PLR Les Libéraux-Radicaux
Maret	Kelvin	Vers Morey 40	PLR Les Libéraux-Radicaux
Merli	Raphaël	Vers Morey 23	PLR Les Libéraux-Radicaux
Müller	Hans-Peter	Les Rennauds 48	Arc-en-Ciel
Pellet	Francine	Vers Morey 4	PLR Les Libéraux-Radicaux
Perret	Alexandra	La Coche 13	Arc-en-Ciel
Perrier	Daniëla	Les Blettaux 1	Union démocratique du centre (UDC)
Pilet	Fabrice	Les Maisons Neuves 1	PLR Les Libéraux-Radicaux
Roux	Sébastien	Versvey 8	PLR Les Libéraux-Radicaux
Sacher	Hans Peter	Champ Rogier 4	PLR Les Libéraux-Radicaux
Stalder	Guy	Les Blettaux 1	Union démocratique du centre (UDC)
Suardet	Martin	Château Maison Blanche 3	PLR Les Libéraux-Radicaux
Tabord	Diego	Les Maisons Neuves 9	PLR Les Libéraux-Radicaux
Turrian	Sébastien	Les Maisons Neuves 30	PLR Les Libéraux-Radicaux
Verdon	Stéphane	En Tronchet 1	PLR Les Libéraux-Radicaux
Wagner	Susanna	Les Maisons Neuves 34	Arc-en-Ciel
Zahn	Jean	Les Maisons Neuves 34	Arc-en-Ciel



Sommaire des séances

Séance du 21 janvier 2021

Préavis no 07-2020

Création de l'Association intercommunale "ORPC du district d'Aigle" et adoption de ses statuts

Adopté à l'unanimité

Préavis no 09-2020

Révision des statuts de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

⇒ annonce de problèmes d'étanchéité liés à la terrasse du Bâtiment administratif de La Grappe.

Séance du 18 février 2021

Préavis no 01-2021

Demande de crédit pour la construction d'une chambre de chloration pour les sources des Joux et de Rouge Terre

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ point de situation sur les problèmes d'étanchéité liés à la terrasse du Bâtiment administratif de La Grappe,
- ⇒ marquage de places de parc provisoires sur la place du Torrent,
- ⇒ résultats d'un contrôle de vitesse effectué dans le village dans le cadre des nuisances liées aux rentrées de ski,
- ⇒ mise à l'enquête publique d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile sur le mât des Jaccolats.

Séance du 25 mars 2021

Préavis no 02-2021

Révision du règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ remise en place des bancs publics,
- ⇒ point de situation sur les problèmes d'étanchéité liés à la terrasse du Bâtiment administratif de La Grappe,
- ⇒ point de situation sur l'évolution du projet de remplacement de l'éclairage public du Boulevard,

⇒ résultats de contrôles de vitesse effectués dans le village durant le mois de février 2021.

Séance du 29 avril 2021

Préavis no 03-2021

Adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises

Adopté par 22 oui et 2 abstentions

Communications de la Municipalité

- ⇒ résultats de l'étude concernant l'assainissement des collecteurs EU/EC de la route de Lausanne,
- ⇒ annonce des travaux réalisés en urgence suite à une fuite sur la conduite principale du réservoir de Vers-Chenaux,
- ⇒ annonce de la donation d'un banc en bois pour le quartier des Rennauds,
- ⇒ annonce de l'engagement d'un nouveau chef pour le Service de l'eau.

Séance du 20 mai 2021

Préavis no 05-2021

Demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage public du Boulevard

Adopté par 23 oui et 1 abstention

Communications de la Municipalité

- ⇒ annonce de la mise en ligne du nouveau guichet cartographique communal,
- ⇒ annonce de la réorganisation de la commission consultative d'urbanisme en vue de la législature 2021-2026,
- ⇒ nouvelle répartition des dicastères municipaux pour la législature 2021-2026.

Séance du 24 juin 2021

Préavis no 04-2021

Adoption du nouveau règlement du Conseil communal

Adopté par 22 oui, 2 non et 2 abstentions

Préavis no 06-2021

Rapport de gestion et comptes 2020

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ installation d'un abribus au Collège de Versvey,
- ⇒ remplacement de quatre candélabres sous le Collège d'Yvorne,

- ⇒ annonce de la fin du chantier de construction de la chambre de chloration pour les sources des Joux et de Rouge Terre,
- ⇒ information sur l'exposition Ailyos Art et nature.

Séance du 16 septembre 2021

Préavis no 07-2021

Demande de crédit d'urgence pour la réfection de l'étanchéité du Bâtiment administratif de La Grappe

Adopté par 21 oui, 3 non, 2 abstentions

Préavis no 08-2021

Demande de crédit d'étude pour la réalisation d'un avant-projet de rénovation lourde du Bâtiment administratif de La Grappe

Adopté à l'unanimité

Préavis no 09-2021

Autorisations générales pour la législature 2021-2026

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ point de situation sur la requalification du domaine public aux Maisons Neuves,
- ⇒ présentation de la nouvelle articulation de la Commission consultative d'urbanisme (CCU).

Séance du 28 octobre 2021

Désignation de deux représentants du Conseil communal à la Commission consultative d'urbanisme (CCU)

Mme Sarah Badan et M. Marc Aepli sont désignés pour représenter le Conseil communal au sein de la commission municipale précitée.

Préavis no 10-2021

Fixation des indemnités du syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Adopté par 23 oui, 1 non et 1 abstention

Préavis no 11-2021

Arrêté d'imposition pour les années 2022 et 2023

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ présentation de la nouvelle desserte d'Yvorne en transports publics,
- ⇒ situation financière du préavis d'étude pour la construction des digues à Pré de l'Oie et Sous Châble Rouge,

- ⇒ point de situation sur la cybersécurité.

Séance du 16 décembre 2021

Préavis no 12-2021

Budget communal pour 2022

Adopté à l'unanimité

Préavis no 12-2021

Fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ avis de nomination de la Commission consultative d'urbanisme pour la législature 2021-2026,
- ⇒ avis de nomination de la Commission de salubrité pour la législature 2021-2026,
- ⇒ avancement du chantier de remplacement de l'éclairage public du Boulevard,
- ⇒ rappel du cadre légal applicable en matière de création de zones de rencontre (zone 20 km/h),
- ⇒ étude de mesures de tranquillisation du trafic automobile dans le secteur Les Jaccolats - En Trochet - Champ-Rogier,
- ⇒ avancement des travaux d'étanchéité de la terrasse du Bâtiment administratif de La Grappe,
- ⇒ point de situation sur les réglages de jeunesse de la nouvelle desserte d'Yvorne en transports publics, notamment pour ce qui concerne les enfants fréquentant l'UAPE d'Aigle.

MUNICIPALITÉ

Organisation de la Municipalité



Chollet Edouard
Syndic

Administration générale
Finances
Ecoles
Transports publics

PLR Les Libéraux-Radicaux

Personnel communal
Service informatique
Finances
Impôts

Promotion économique
Ecoles
Transports publics



Bassang Alain
Municipal

Bâtiments
Vignes
Forêts
Culture et tourisme

PLR Les Libéraux-Radicaux

Bâtiments communaux
Terrains de sport
Conciergerie
Domaine viticole

Vice-syndic 2022-2023

Forêts
Chemins pédestres
Culture
Tourisme



Deregis Isabelle
Municipale

Urbanisme
Police des constructions
Durabilité

PLR Les Libéraux-Radicaux

Urbanisme
Dangers naturels
Information du territoire
Police des constructions

Vice-syndic 2021-2022 et 2025-2026

Campings
Politique énergétique et développement durable
Eclairage public



Isoz Maxime
Municipal

Société
Sécurité

PLR Les Libéraux-Radicaux

Police
Défense incendie
Protection civile
Stand de tir intercommunal
Circulation et stationnement

Vice-syndic 2023-2024

Signalisation routière
Santé publique
Affaires sociales
Relations associatives, paroissiales et intergénérationnelles



Minod Eric
Municipal

Eaux
Assainissement
Espaces verts
Routes et travaux

PLR Les Libéraux-Radicaux

Distribution de l'eau
Réseaux d'eaux usées et d'eaux claires
Epuración / STEP
Gestion des déchets
Parcs et jardins

Vice-syndic 2024-2025

Cours d'eau et fontaines
Cimetière et inhumations
Terrains agricoles
Travaux routiers
Voirie

Activité générale

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a tenu 45 séances hebdomadaires en présentiel, dont une *extramuros* à Leysin. Elle a également consacré deux séances de relevé à l'établissement du budget de l'année 2022 selon un principe s'apparentant à la technique du "budget base zéro" (justification de chaque dépense).

Durant ses réunions hebdomadaires, la Municipalité a traité de nombreux dossiers provenant de tous les dicastères et a répondu à de nombreuses sollicitations de tout ordre.

Certains dossiers ont toutefois pris une place importante dans les débats de la Municipalité. Citons notamment :

- ⇒ l'élaboration du nouveau plan d'affectation communal (PaCo),
- ⇒ l'analyse préalable des dossiers de police des constructions,
- ⇒ la délivrance des autorisations de construire, y compris en dispense d'enquête publique,
- ⇒ la surveillance des travaux entrepris sans autorisation,
- ⇒ la police des campings,
- ⇒ la délivrance d'autorisations pour manifestations publiques ou privées,
- ⇒ les problèmes d'étanchéité du Bâtiment administratif de La Grappe,
- ⇒ la nécessaire mise à niveau des captages et réservoirs d'eau potable,
- ⇒ la circulation routière et le stationnement,
- ⇒ la gestion du personnel communal,
- ⇒ les routes communales,
- ⇒ les incidences du coronavirus COVID-19 sur l'activité des autorités et des différents services à la population.

Commissions municipales

Commission consultative d'urbanisme (CCU)

Instituée par le Règlement sur le plan d'affectation et la police des constructions (RPA), la CCU est une aide à la décision pour l'exécutif en matière d'aménagement du territoire ou de police des constructions.

Elle préavise sur les objets que lui soumet la Municipalité, notamment en matière de plans partiels d'affectation (PPA) ou de plans de quartier (PQ). Elle

peut également être consultée dans le cadre de demandes de permis de construire, notamment lorsque les projets envisagés présentent des caractéristiques sensibles.

Pour la législature 2021-2026, la Municipalité a choisi de modifier la constitution de la CCU en la dotant non seulement de représentants du délibérant communal, mais également de professionnels aptes à apporter tout élément technique utile.

La composition de la CCU 2021-2026 se présente dès lors comme suit :

- ⇒ Me Jacques Haldy, avocat, en qualité de président,
- ⇒ Mme Aline Reymond, architecte HES,
- ⇒ Mme Géraldine Cavin, géographe urbaniste,
- ⇒ Mme Sarah Badan, conseillère communale,
- ⇒ M. Marc Aepli, conseiller communal.

Commission de salubrité

Instituée par la loi sur la santé publique (LSP) et la législation sur les constructions et l'aménagement du territoire, la commission de salubrité intervient notamment, sur requête expresse, pour des problèmes d'insalubrité dans les logements occupés ou aux abords des immeubles lorsque le propriétaire ne prend pas les mesures adéquates pour remédier à la situation.

Pour la législature 2021-2026, elle se compose de la manière suivante :

- ⇒ Mme Isabelle Deregis, Municipale, en qualité de présidente,
- ⇒ M. Fabien Cathéla, Secrétaire municipal,
- ⇒ Dr Bastien Chiarini, médecin,
- ⇒ M. David Vigolo, architecte-conseil.

Relations extérieures

Réunion des syndicats du district d'Aigle

Pour mémoire, la réunion des syndicats du district d'Aigle est un organe consultatif qui ne dispose pas de pouvoir décisionnel. Le contenu de ses réunions garde donc un caractère confidentiel, à l'instar d'un groupe de travail. Son secrétariat est assumé par la Préfecture du district.

Les syndicats du district se sont réunis à trois reprises durant l'année écoulée.

Lors de ces rencontres, les syndicats ont notamment abordé les thèmes suivants :

- ⇒ le soutien au nouvel hebdomadaire "Riviera-Chablais, votre région",
- ⇒ les marchés publics,
- ⇒ l'ARASAPE,
- ⇒ le Réseau Santé Haut-Léman,
- ⇒ le Centre de secours et d'urgence (CSU) du Chablais.

Séances intermunicipales

Durant l'année 2021, une séance intermunicipale a été organisée avec le nouvel exécutif d'Aigle suite aux élections générales. Ont notamment été abordés les sujets suivants :

- ⇒ possible collaboration en matière de police des constructions et de mise à jour du guichet cartographique communal,
- ⇒ évolution du projet de STEP régionale,
- ⇒ point de situation sur l'entreprise de correction fluviale (ECF) Grande-Eau,
- ⇒ possible extension du réseau Vélospot,
- ⇒ positions réciproques sur une éventuelle fusion de communes.

Une rencontre spécifique à l'étude des comptes 2021 de la STEP a également eu lieu en fin d'année avec la Municipalité de Corbeyrier.

Visite préfectorale

La visite annuelle de Mme la Préfète du district a eu lieu le 2 décembre 2021.

Après l'inspection de l'administration et des divers registres communaux, Mme la Préfète a rencontré la Municipalité in corpore et le président du Conseil communal pour une discussion d'ordre général.

Séance hors les murs dans les quartiers d'Yvorne

Compte tenu des risques liés à la contagiosité du variant Delta, la Municipalité a dû renoncer à l'organisation de l'apéritif prévu durant le mois de septembre pour la population de Versvey, des Pâqueys, des Fannes et du Grand-Pré.

Réceptions officielles

Afin de garantir de bons rapports avec les communes environnantes, mais également avec les services intercommunaux, nous avons reçu, à l'occasion de repas informels, la Municipalité de Leysin et les collaborateurs du poste de Gendarmerie d'Aigle.

La traditionnelle réception des jeunes citoyens entrant dans le corps électoral a quant à elle eu lieu le 27 octobre. Trois jeunes gens y ont assisté sur les dix qui étaient invités. Les participants ont reçu un stylo gravé à leur nom, afin de marquer leur majorité.

Enfin, organisé dans le respect des règles sanitaires du moment, le Repas des Aînés de fin d'année a réuni, en date du 17 décembre, 59 personnes sur les 204 invitées.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le corps électoral d'Yverne se présentait comme suit au 31 décembre dernier :

	2021	2020
Citoyens suisses	687	705
Citoyens étrangers	90	86
Total des électeurs	777	791

Il a été convoqué à quatre reprises durant l'année écoulée.

Elections communales

L'année 2021 a vu le renouvellement des autorités communales dans le cadre des élections générales pour la législature 2021-2026. Rondement menées par le Bureau du Conseil communal et le Greffe municipal, ces élections ont abouti aux résultats ci-après.



Election de la Municipalité (1er tour)

système majoritaire à deux tours

Electeurs inscrits	805
Bulletins rentrés	434
Bulletins nuls	6
Bulletins valables (dont 13 blancs)	428
Majorité absolue	215

Ont été élus (nombre de suffrages obtenus) :

Deregis Isabelle	346
Minod Eric	326
Bassang Alain	308
Isoz Maxime	282
Chollet Edouard	281

N'a pas été élu (nombre de suffrages obtenus) :

Stalder Guy	130
-------------	-----

Election du Conseil communal

système proportionnel à un tour

Electeurs inscrits	805
Bulletins rentrés	466
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	9
Bulletins valables	454

Suffrages de parti	15'258
Suffrages blancs	632
Total des suffrages	15'890

Répartition des sièges (suffrages, sièges) :

PLR Les Libéraux-Radicaux	9'235	21
Arc-en-Ciel (AEC)	4'490	10
Union démocratique du centre (UDC)	1'533	4

Ont été élus après les démissions d'office (nombre de suffrages obtenus) :

PLR Barbay Alain	343
PLR Suardet Martin	317
PLR Roux Sébastien	302
PLR Cathélaz Isabelle	295
PLR Tabord Diego	291
PLR Merli Raphaël	291
PLR Aeppli Marc	282
PLR Engel Oriane	280
PLR Verdon Stéphane	279
PLR Kohli Charles-Henri	276
PLR Maret Kelvin	275
PLR Berdoz Jean-Luc	274
PLR Maret Jean-Daniel	269
PLR Turrian Sébastien	269
PLR Major Geneviève	268
PLR Dervey Nicolas	268
PLR Pellet Francine	267
PLR Pilet Fabrice	264
PLR Coquoz Pierre Antoine	260
PLR Sacher Hans-Peter	255
PLR Badan Sarah	253
AEC Glauser Claire	225
AEC Bernasconi Yschelle	216
AEC Perret Alexandra	209
AEC Gugelmann Quentin	207
AEC Wagner Susanna	206
AEC Crot Jean-Louis	206
AEC Allenbach Tania	201
AEC Zahn Jean	189
AEC Müller Hans-Peter	176
AEC Cibien Béatrice	173
UDC Stalder Guy	145
UDC Aeppli Serge	115
UDC Jaccoud Arnaud	97
UDC Perrier Daniëla	82

Viennent-ensuite (par parti) :

PLR Cretton Lionel	249
PLR Jaquerod Claude	247
PLR Zimmermann Biais Sebastien	240

PLR	Polzer Zuzarte Annette	235
PLR	Monod Brygida	233
PLR	Salkic Irfan	193
AEC	Cibien Silvio	166

Election du syndic (1er tour)
système majoritaire à deux tours

A été élu tacitement :

Chollet Edouard

Votations fédérales

Votation fédérale du 7 mars 2021

1. Initiative populaire "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visages"

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	272	128'221	1'427'344
NON	176	123'627	1'360'750

2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	152	74'716	984'574
NON	293	174'640	1'778'196

3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	155	84'440	1'408'462
NON	295	162'978	1'318'688

Votation fédérale du 13 juin 2021

1. Initiative populaire du 18 janvier 2018 "Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique"

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	88	88'493	1'276'117
NON	385	172'035	1'970'332

2. Initiative populaire du 25 mai 2018 "Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse"

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	107	97'322	1'280'026
NON	368	163'937	1'965'161

3. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	288	181'300	1'936'344
NON	177	77'135	1'280'128

4. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	204	138'569	1'568'032
NON	267	122'142	1'671'210

5. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	293	151'459	1'811'795
NON	163	105'972	1'390'383

Votation fédérale du 26 septembre 2021

1. Initiative populaire du 2 avril 2019 "Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital"

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	88	90'020	987'045
NON	281	144'157	1'823'262

2. Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	195	154'898	1'828'642
NON	159	83'350	1'024'307

Votation fédérale du 28 novembre 2021

1. Initiative populaire du 7 novembre 2017 "Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)"

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	265	178'798	2'161'080
NON	192	97'442	1'382'977

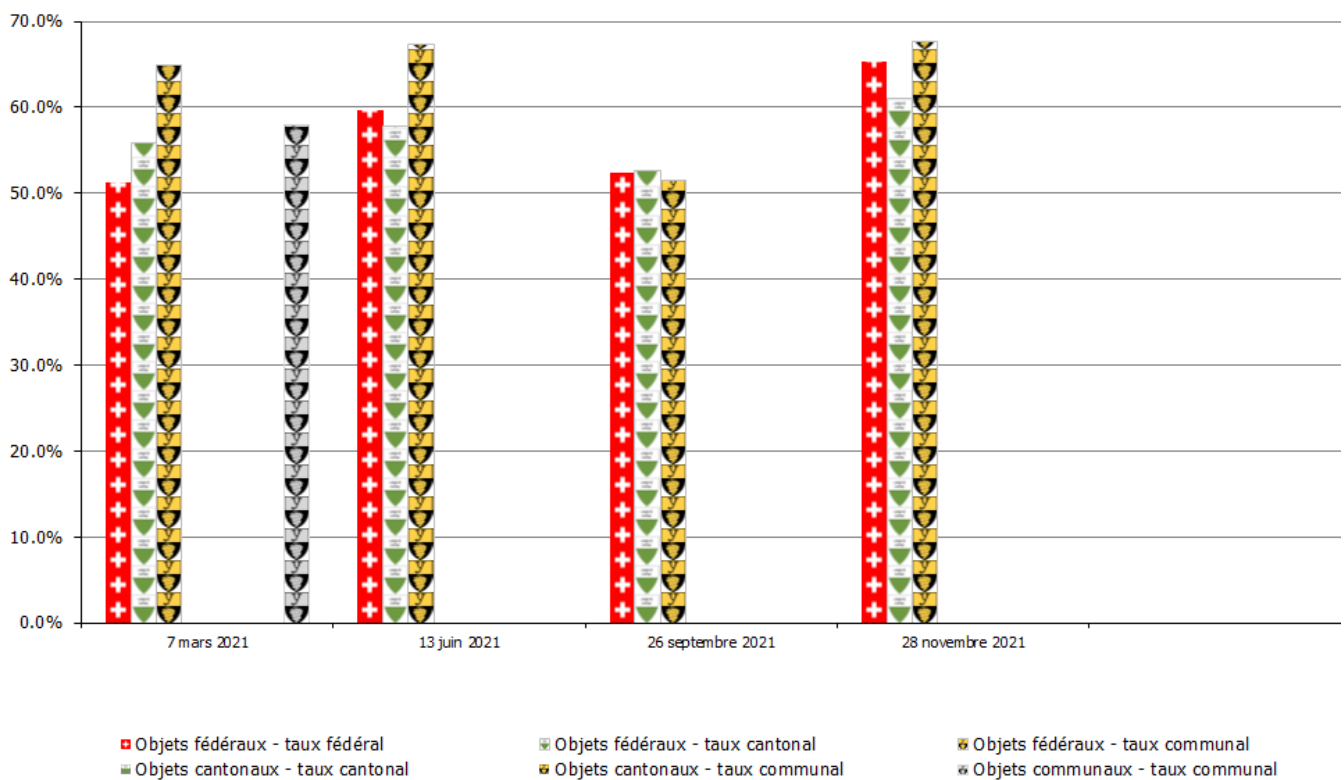
2. Initiative populaire du 26 août 2019 "Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)"

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	97	66'968	1'095'174
NON	358	201'630	2'334'980

3. Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

	<u>Yvorne</u>	<u>Vaud</u>	<u>Suisse</u>
OUI	277	177'245	2'222'373
NON	194	101'000	1'361'284

Taux de participation aux votations et élections de l'année 2021



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Greffe municipal

En plus du secrétariat de la Municipalité qui comprend la rédaction de procès-verbaux, de préavis, de règlements ainsi que de la correspondance, le Greffe municipal est en charge des missions suivantes :

- ⇒ relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district,
- ⇒ relations intercommunales,
- ⇒ politique d'information et de communication,
- ⇒ gestion du site Internet,
- ⇒ coordination de la rédaction du journal communal "Le Vuarnéran",
- ⇒ gestion administrative du personnel communal,
- ⇒ gestion de l'informatique communale,
- ⇒ gestion des archives communales,
- ⇒ organisation de manifestations municipales,
- ⇒ établissement d'actes officiels divers,
- ⇒ établissement de la statistique des logements vacants,
- ⇒ contrôle des demandes de subventions en matière d'énergies renouvelables et de développement durable,
- ⇒ collaboration à l'organisation des votations et élections,
- ⇒ suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal,
- ⇒ coordination et suivi administratif des dossiers de police des constructions,
- ⇒ établissement de la statistique trimestrielle des constructions,
- ⇒ suivi des rapports de contrôle des installations thermiques établis par le ramoneur concessionnaire, envoi des mises en demeure,
- ⇒ gestion du registre des installations individuelles d'épuration, envoi des invitations à procéder aux contrôles périodiques obligatoires et suivi,
- ⇒ délivrance des avertissements et contraventions de compétence communale,
- ⇒ engagement des procédures de recouvrement pour les amendes d'ordre impayées,
- ⇒ délivrance des autorisations pour manifestation publique et des patentes,
- ⇒ police des établissements publics,
- ⇒ suivi administratif de la prise en charge temporaire des choses mobilières laissées par les locataires expulsés dans le cadre procédures d'exécution forcée menées par la Justice de Paix,
- ⇒ support aux activités de promotion dans le cadre de la vente des vins du Domaine de la Commune,
- ⇒ renseignements divers à la population.

Activités particulières de l'année 2021

L'exercice 2021 a été marqué par un engagement fort du secrétaire municipal dans l'organisation des élections générales communales.

Ont notamment été effectués dans ce cadre :

- ⇒ la mise au point d'un plan directeur listant les différentes tâches à effectuer dans le cadre des votations et élections, ainsi que les responsabilités y relatives,
- ⇒ la préparation des dossiers de candidature pour les différents scrutins,
- ⇒ la saisie des listes déposées dans l'application cantonale et la conception des cahiers de bulletins de vote,
- ⇒ la mise au point des tableurs informatiques nécessaires aux opérations de dépouillement,
- ⇒ la création d'un tableur spécifique pour la répartition des sièges au sein des commissions du Conseil communal,
- ⇒ l'adaptation du concept cantonal de protection anti-COVID pour Yverne,
- ⇒ l'organisation générale des opérations de dépouillement le jour des élections.

A l'occasion de ces élections, certaines pratiques vuarnéranes ont été adaptées au cadre légal en vigueur, notamment s'agissant de l'organisation du bureau de vote (affichage, urne, mise sous scellé du matériel de vote, etc.).

Dans le cadre de l'excellente collaboration instaurée ces dernières années avec le bureau du Conseil communal, le secrétaire municipal a également appuyé ce dernier dans la rédaction des annonces et cahiers des charges nécessaires aux recherches d'un nouveau secrétaire, d'un huissier et d'un huissier suppléant.

C'est dans le même esprit d'assistance qu'il a mis au point un tableur pour le calcul automatisé des indemnités et jetons de présence du Conseil communal.

Le Greffe municipal a enfin été en charge de l'organisation de la séance d'installation des autorités communales et de l'ensemble de la communication y relative, que cela soit à destination du public ou des différentes entités intercommunales.

Archives communales

Epuration et conservation des archives historiques

Initialement planifiée pour 2022, l'épuration et la conservation des archives historiques et administratives existantes a finalement été repoussée en raison du projet de rénovation lourde du Bâtiment administratif de La Grappe.

Il est en effet paru prioritaire pour la Municipalité d'aménager un local d'archivage adapté avant de débiter les travaux de tri et de rangement, ceci afin d'éviter de manipuler les dossiers par deux fois.

Les coûts y relatifs seront vraisemblablement intégrés, le moment venu, dans la demande de crédit pour la rénovation du bâtiment.

Quant à lui, le système de gestion électronique des documents donne entière satisfaction après un premier exercice complet.

Service informatique

Renouvellement du parc informatique

Dans le cadre de la politique de renouvellement du parc informatique, et conformément aux montants portés au budget, la Municipalité a procédé aux investissements suivants durant l'année 2021 :

- ⇒ remplacement du poste de travail du secrétaire municipal,
- ⇒ mise en œuvre d'un nouveau portable pour le responsable du Secteur voirie, avec intégration au réseau communal,
- ⇒ installation de Windows Server 2019 sur le serveur communal et migration de l'ensemble des postes sur la suite Office 365 dans le cadre de l'optimisation des possibilités de télétravail.

Il en a été profité pour récupérer un écran en bon état et l'installer comme second dispositif sur la place de travail de la boursière communale, afin de faciliter notamment les travaux de comptabilité.

Dans le cadre des abonnements de téléphonie mobile existants, le poste de travail du Secteur assainissement / STEP a été doté d'un hotspot USB pour pouvoir se connecter à Internet depuis le terrain et pouvoir ainsi consulter les plans de réseaux.

Afin de garantir le bon fonctionnement des connexions avec le serveur communal, la Municipalité a toutefois dû faire raccorder, dans un second temps, le bâtiment de la STEP au réseau Internet fixe de son fournisseur, la couverture GSM étant particulièrement faible à cet endroit.

Modèles informatiques

Changement de législature oblige, le Greffe municipal a procédé durant le mois d'avril à la mise à jour de l'ensemble des modèles informatiques et des lettres-type utilisés par l'administration communale.

Ceux-ci ont également fait l'objet d'un contrôle de conformité, notamment par rapport aux articles de lois ou de règlements mentionnés.

Afin de garantir leur fonctionnement dans le temps, les anciens formats de fichiers ont systématiquement été migrés sur les versions les plus récentes, parfois au prix de quelques retouches au niveau de la mise en page et des liens / macros.

Cybersécurité

L'année 2021 aura été marquée par les piratages subis par deux villes vaudoises qui ont vu leurs services partiellement ou totalement paralysés durant plusieurs jours.

Eu égard aux responsabilités qui sont les siennes en matière tant de protection des données que de gestion et de maintien en fonction de l'infrastructure communale, la Municipalité a immédiatement procédé à un inventaire des sécurités en place et mis en œuvre différentes mesures complémentaires pour renforcer la sécurité du réseau communal.

En l'occurrence, elle a fait remplacer l'antivirus basique utilisé jusqu'alors par une solution professionnelle avec support technique et console unique d'administration.

Des authentifications à double facteur ont été activées pour l'ensemble des accès où cela était possible.

Afin de garantir la sécurité des connexions externes au réseau communal (télétravail), un certificat SSL propre à la commune a également été mis en œuvre en remplacement du certificat générique en place.

Afin de formaliser les instructions données au personnel communal immédiatement après les piratages, une directive informatique au sens de l'art. 321d CO a été rédigée par le secrétaire municipal durant l'automne. Elle est exhaustive et s'applique dorénavant à tous les collaborateurs, stagiaires ou autres employés temporaires autorisés à se servir des équipements informatiques de la commune, ainsi qu'à tout autre utilisateur ou prestataire connecté au réseau communal.

Enfin, l'erreur humaine restant un facteur important en termes de risques de cyber incidents – ce malgré tous les moyens techniques pouvant être déployés – la Municipalité a porté au budget 2022 une campagne de formation spécifique sur une année qui sera suivie par l'ensemble du personnel et des municipaux.

Site Internet communal

Durant l'année écoulée, notre site Internet a été complété de différentes pages, notamment une inventariant les différentes entités et associations de

proches aidants, et une autre traitant des travaux d'entretien mineur sur les bâtiments.

Le secrétaire municipal a par ailleurs repris, au printemps, la responsabilité de la gestion du nom de domaine yvorne.ch et des adresses courriel, laquelle était jusqu'alors externalisée.

Les statistiques ci-dessous démontrent que notre site Internet est régulièrement consulté et que l'accès à information semble aisé (règle des trois clics).

www.yvorne.ch en quelques chiffres

(période du 1er janvier au 31 décembre 2021)

37'912 pages vues

9'868 utilisateurs, dont 9'482 connectés en Suisse

2.34 pages par session

Top 10 des pages consultées (pages vues)

Actualités	10'254
Webcam	2'258
Municipalité	1'523
Administration	1'329
Résultats élections 2021	1'275
Vins blancs	823
Conseil communal	793
Domaine de la Commune	756
Elections communales 2021	715
Office de la population	648

Catégories d'appareils utilisés

Ordinateur	49.64%
Smartphone	46.94%
Tablette	3.42%

Principaux systèmes d'exploitation utilisés

Windows	33.53%
iOS	31.79%
Android	18.43%
Mac	15.74%
Linux	0.34%
Chrome OS	0.03%
Autres	0.14%

Principaux navigateurs web utilisés

Safari	42.05%
Chrome	33.55%
Firefox	10.84%
Edge	6.90%
Samsung Internet	4.29%
Autres	2.37%

Personnel communal

Mutations

Aucun départ n'est à signaler au niveau du personnel communal durant l'année écoulée.

Comme planifié dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 (cf. préavis no 06-2020), la Municipalité a engagé au 1er juillet M. Quentin Morezzi en qualité de chef du nouveau Service de l'eau. Installateur sanitaire de formation, l'intéressé est titulaire d'un brevet fédéral de fontainier, complété d'une spécialisation de monteur de réseau eau et gaz. Il dispose d'excellentes connaissances dans le domaine, notamment grâce à son emploi précédent au sein du Service des eaux de la Ville de Lausanne.

Conséquence directe de ce renforcement, M. Jean-Pierre Deschamps a été réaffecté en qualité de responsable de la STEP. Il est désormais principalement en charge de l'entretien des installations de collecte et d'épuration des eaux usées et claires.

Formation continue

En 2021, plusieurs collaborateurs ont suivi des cours ou journées d'information dans le cadre de formation continue.

M. Deschamps, responsable de la STEP, a suivi un cours d'une semaine de spécialiste en évacuation des eaux des biens-fonds auprès de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).

M. Morezzi, chef du Service de l'eau, a participé à plusieurs journées techniques organisées par les Distributeurs d'eau romands ou par la Société Suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE).

Mme Lüthi, Boursière communale, a quant à elle participé à une journée d'information sur le nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) organisée par l'Union des communes vaudoises (UCV).

Mme Dupertuis, préposée à l'Office de la population, a suivi une formation sur l'introduction des titres de séjour au format carte de crédit pour les ressortissants UE/AELE ainsi que pour les titulaires d'autorisations frontalières et d'autorisations de séjour avec activité lucrative.

Enfin, M. Cathélaz, Secrétaire municipal, a assisté à différentes séances d'information sur la cybersécurité organisée par l'UCV, en collaboration avec la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) de l'Etat de Vaud et le Centre national pour la cybersécurité (NCSC), ou par notre prestataire informatique.

Absentéisme

L'an dernier, il a été comptabilisé 74.5 jours de maladie, d'assurance accident ou de garde d'enfants malades pour l'ensemble des collaborateurs sous contrat, répartis de la manière suivante :

⇒ Administration générale	26.5 jours
⇒ Service de l'eau	1 jour
⇒ Secteur assainissement / STEP	23 jours
⇒ Secteur voirie	24 jours
⇒ Secteur conciergerie	0 jour

Effectif du personnel sous contrat permanent au 31 décembre 2021

Nom	Prénom	Année de naissance	Fonction	Date d'engagement	Taux en %
Cathélaz	Fabien	1973	Secrétaire municipal	01.02.2018	100
Lüthi	Josette	1964	Boursière communale	01.08.2002	75
Cardante Julio	Paulo	1966	Ouvrier de voirie	01.01.2010	100
Da Silva	Paolo	1962	Responsable du Secteur voirie	01.07.2002	100
Delacrétaz	Claude-François	1965	Ouvrier de voirie	01.10.2009	100
Deschamps	Jean-Pierre	1963	Responsable de la STEP	01.04.2012	100
Dupertuis	Laure	1980	Préposée à l'Office de la population	01.10.2019	50
Morezzi	Quentin	1990	Chef du Service de l'eau	01.07.2021	100
Müller	Francis	1957	Concierge	01.01.1996	100
Perret	Maurice	1967	Ouvrier de voirie	01.05.2000	100

SERVICE DES FINANCES

Bourse communale

En plus de la comptabilité courante, qui comprend le paiement des factures, la saisie des écritures comptables, la facturation et les encaissements, le suivi des débiteurs et le bouclage des comptes, la Bourse communale est en charge des responsabilités suivantes dans notre commune :

- ⇒ vente des vins au guichet de l'Administration communale et lors des manifestations habituelles (caves ouvertes, journée clients, etc.),
- ⇒ organisation administrative des vendanges (engagements, versements des salaires du personnel temporaire, etc.),
- ⇒ ventes diverses (sacs poubelles, drapeaux, recharge pour machines à laver, etc.),
- ⇒ gestion de l'occupation des salles communales,
- ⇒ gestion du congélateur communal,
- ⇒ gestion de la taxe de séjour.

Bouclage des comptes communaux 2021

Le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de CHF 92'654.01, alors que le budget 2021 tablait sur un excédent de charges de l'ordre du demi-million de francs.

Ce résultat s'explique essentiellement par la perception de revenus fiscaux aléatoires substantiels (cf. chapitre Fiscalité). Il inclut comme chaque année une série d'opérations comptables, sous forme d'amortissements, ainsi que des prélèvements et versements aux fonds de réserves.

Si l'on fait abstraction de ces opérations, on constate que la marge d'autofinancement (cash-flow) est de CHF 489'916.52, supérieure de CHF 66'000.-- en chiffres ronds à celle de l'exercice précédent (CHF 423'818.09). Elle est à nouveau très nettement supérieure à la marge annuelle moyenne des dix dernières années (CHF 292'642.--).

Le compte des investissements, qui sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan – à savoir tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches d'utilité publique – présente quant à lui des dépenses d'investissements pour un total de CHF 564'616.18, impactés à 80% par le Service de

l'eau, essentiellement par la nouvelle station de chloration construite à Corbeyrier.

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2021 fait ressortir un disponible net de CHF 2'922'465.--, alors que le total des fonds de réserves atteint CHF 1'986'298.--. La couverture financière, qui était de 132.39% un an plus tôt, s'améliore encore, puisqu'elle s'établit désormais à 147.13%. L'excédent financier est de CHF 936'167.--.

La structure du bilan est parfaite, si l'on en croit l'analyse comptable établie par notre expert. Les éléments comptables, en matière de réserves notamment, sont en accord avec les éléments financiers.

Analyse des ratios

Pour la 5e année consécutive, la commune boucle son exercice comptable avec une très bonne marge d'autofinancement, dans la moyenne des exercices 2017 à 2021 (CHF 514'846.--). Ce résultat confirme une nouvelle fois la reprise en main amorcée dès 2017. L'analyse financière montre que chaque exercice depuis cette année-là a présenté un résultat structurellement solide.

La capacité de financement de l'endettement (marge d'autofinancement / endettement net) est de 35.67%. Ce ratio indique que la commune est théoriquement à même de ramener son endettement net à zéro en trois ans. Cette situation est encore meilleure si l'on déduit de l'endettement net la valeur au bilan des terrains et bâtiments du patrimoine financier (CHF 850'811.45).

La capacité d'autofinancement (marge d'autofinancement / revenus de fonctionnement épurés) s'établit à 8.16%, c'est-à-dire assez loin en apparence de sa valeur-cible de 20%. Cependant, elle se situe au niveau de la valeur moyenne des communes vaudoises, soit 8.3%. Ce résultat peut donc être qualifié de très satisfaisant.

Le ratio de quotité d'intérêts (intérêts passifs / revenus de fonctionnement épurés) est de 0.68%, soit très légèrement inférieur par rapport à 2020. Cette valeur indique la part des revenus consacrée au paiement des intérêts passifs. Elle est considérée comme bonne au-dessous de 5%. Le taux d'intérêt moyen des emprunts au 31 décembre 2021 est de 0,95%, en baisse de 0,11% par rapport à l'an dernier.

Financement des investissements

Les investissements bruts 2021 sont financés à hauteur de 5.58% par les recettes, qui se montent à CHF 31'488.--. Le montant des investissements nets est ainsi de CHF 533'128.18. La marge d'autofinancement signalée plus haut couvre partiellement ce montant, le degré d'autofinancement (marge d'autofinancement / dépenses d'investissement nettes de l'exercice) étant de 91.89%. Toutefois, même très bonne, cette valeur n'est significative que sur plusieurs exercices.

Les investissements bruts des 10 dernières années se montent à CHF 2'620'427.--. Ils ont été partiellement financés par les recettes d'investissements (CHF 332'516.--), soit à hauteur de 12.69%.

Les investissements nets (CHF 2'287'908.--) sont quant à eux totalement pris en charge par le cumul des marges d'autofinancement de la même période (CHF 2'926'415.--). Le ratio marge d'autofinancement / dépenses d'investissement nettes est de 127.91%. Cette valeur peut être qualifiée d'excellente, puisqu'elle est déjà considérée comme "idéale" à partir de 80%. L'évolution de la marge d'autofinancement précédemment évoquée explique pour une large part l'évolution favorable de ce ratio.

Evolution de l'endettement

L'excédent des investissements nets par rapport à la marge d'autofinancement est de CHF 43'211.66. Ce chiffre exprime le montant de l'augmentation de l'endettement net au bilan. Celui-ci est désormais de CHF 1'337'475.20, correspondant à CHF 1'323.-- par habitant. L'endettement total tombe quant à lui à CHF 4'139.-- par habitant, en diminution de CHF 403.-- par rapport à l'année précédente. Cette valeur est bien inférieure à l'endettement total par habitant des communes vaudoises dans leur ensemble (CHF 5'888.-- par habitant, sans Lausanne).

Conclusion

L'exercice 2021 confirme les bons résultats des quatre exercices précédents, avec un niveau d'endettement correct.

Le Canton utilise comme jauge du niveau des emprunts la "quotité de dette brute" (total des emprunts / revenus de fonctionnement financiers). Pour Yverne, cet indicateur était de 68.21% en

2020 ; il est en 2021 de 71.51%, soit "bon" selon les critères cantonaux. Ajouté au ratio de quotité d'intérêts passifs, il confirme que la situation financière de notre commune est toujours bien sous contrôle.

Fiscalité

Les revenus fiscaux pour l'année sous rubrique affichent une augmentation de plus de 15% par rapport aux prévisions budgétaires (CHF 2'785'500.-- au budget, CHF 3'218'971.-- en chiffres réels). Ce résultat s'explique essentiellement par l'encaissement de recettes aléatoires en très nette hausse sur les personnes physiques : droits de mutation (y c. personnes morales), successions et gains immobiliers. Les trois postes en question affichent des valeurs sans rapport avec les montants initialement inscrits au budget, ce qui doit inciter à adopter une approche un peu plus optimiste sur ces différents postes dans les exercices à venir.

En revanche, les impôts sur le revenu et la fortune accusent une très légère baisse (-2,69%), tout à fait conforme cependant aux estimations de la Municipalité. Les rentrées liées à l'impôt sur la fortune sont quant à elles en augmentation d'un peu plus de 10% par rapport au budget (CHF 357'400.-- au lieu de CHF 320'000.--), celles de l'impôt foncier également, dans le même ordre de grandeur. Pour rappel, la Municipalité a maintenu inchangé, pour la cinquième année consécutive, le taux d'imposition à 71,5 points.

Pour ce qui concerne les personnes morales (bénéfice+capital, capital, impôt sur les immeubles), le budget 2021 prévoyait un résultat total de CHF 112'000.-- qui s'est finalement établi à CHF 129'675.-- (+15,78%). L'impôt à la source est lui aussi en légère hausse.

Au final, les rentrées fiscales 2021 sont toutes en augmentation par rapport au budget, à l'exception de l'impôt sur le revenu et la fortune, de l'impôt sur les chiens et des revenus des patentes de tabac. En chiffres ronds, la commune a encaissé un demi-million de francs de plus que ce qu'elle avait estimé, par l'effet de recettes aléatoires sur lesquelles il conviendra à l'avenir de fonder des conjectures plus positives.

La Municipalité est globalement satisfaite de ce résultat et de sa conformité avec les montants inscrits dans les postes offrant une certaine prévisibilité.

OFFICE DE LA POPULATION

L'Office de la population est principalement chargé de tenir le registre des habitants de la commune et d'en assurer le suivi régulier.

Dans les limites fixées par le droit supérieur, il pourvoit aux communications d'informations nécessaires aux différentes administrations. Il fournit également aux particuliers différents renseignements, en application de la Loi sur le contrôle de l'habitant (LCH) et dans le respect de la Loi sur la protection des données personnelles (LPrD).

A Yverne, il a également pour tâches :

- ⇒ les procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers,
- ⇒ l'établissement d'attestations diverses,
- ⇒ la commande des cartes d'identité,
- ⇒ la tenue du registre civique,
- ⇒ la gestion des demandes de naturalisation,
- ⇒ le traitement des votes par correspondance,
- ⇒ le contrôle de signatures en matière d'initiative et de référendum,
- ⇒ la gestion des détenteurs de chiens,
- ⇒ la tenue du registre des inhumations,
- ⇒ la délivrance des abonnements de transports scolaires.

Il collabore également activement à l'établissement de la statistique des logements vacants.

Statistiques annuelles

Les informations et graphiques ci-après se basent sur les chiffres du registre communal des habitants au 31 décembre. La statistique officielle établie ultérieu-

rement par le Canton de Vaud – qui sert notamment pour la facturation des coûts intercommunaux ou cantonaux – peut diverger en raison d'annonces anticipées ou rétroactives, voire de non-concordance des informations données à l'Office de la population (principe de l'arrivée qui fait foi).

Au 31 décembre, Yverne comptait 1'039 habitants inscrits en domicile principal et 18 officiellement inscrits en résidence secondaire.

Les statistiques ci-après renseignent sur la structure de notre population.

Naturalisations

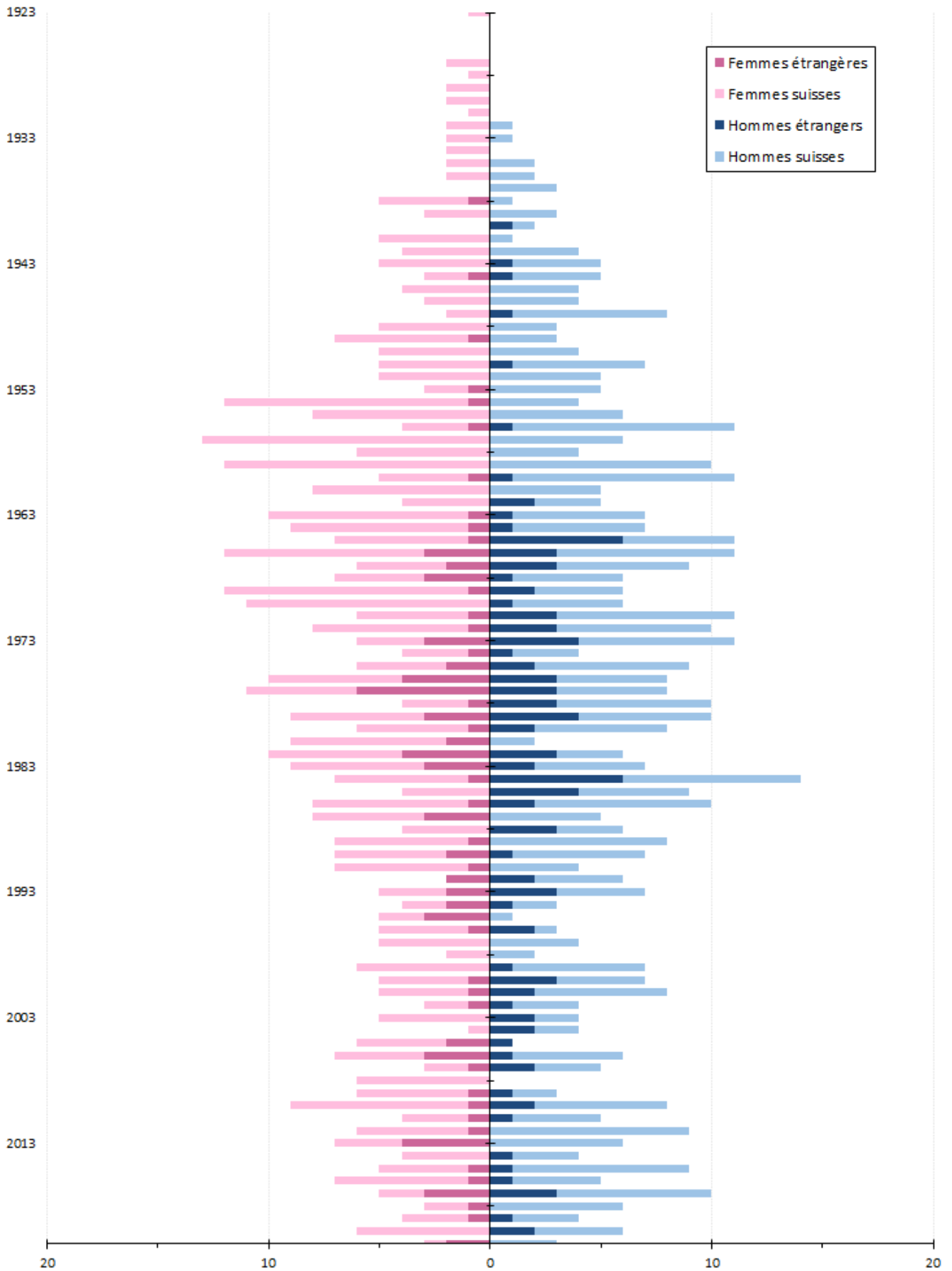
Durant l'année écoulée, dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée pour la collecte des informations et l'établissement du rapport d'enquête, la préposée à l'Office de la population a suivi sept dossiers de demandes de naturalisation ordinaire.

Durant la même période, quatre personnes ont obtenu la nationalité suisse, dont deux dans le cadre d'une procédure facilitée.

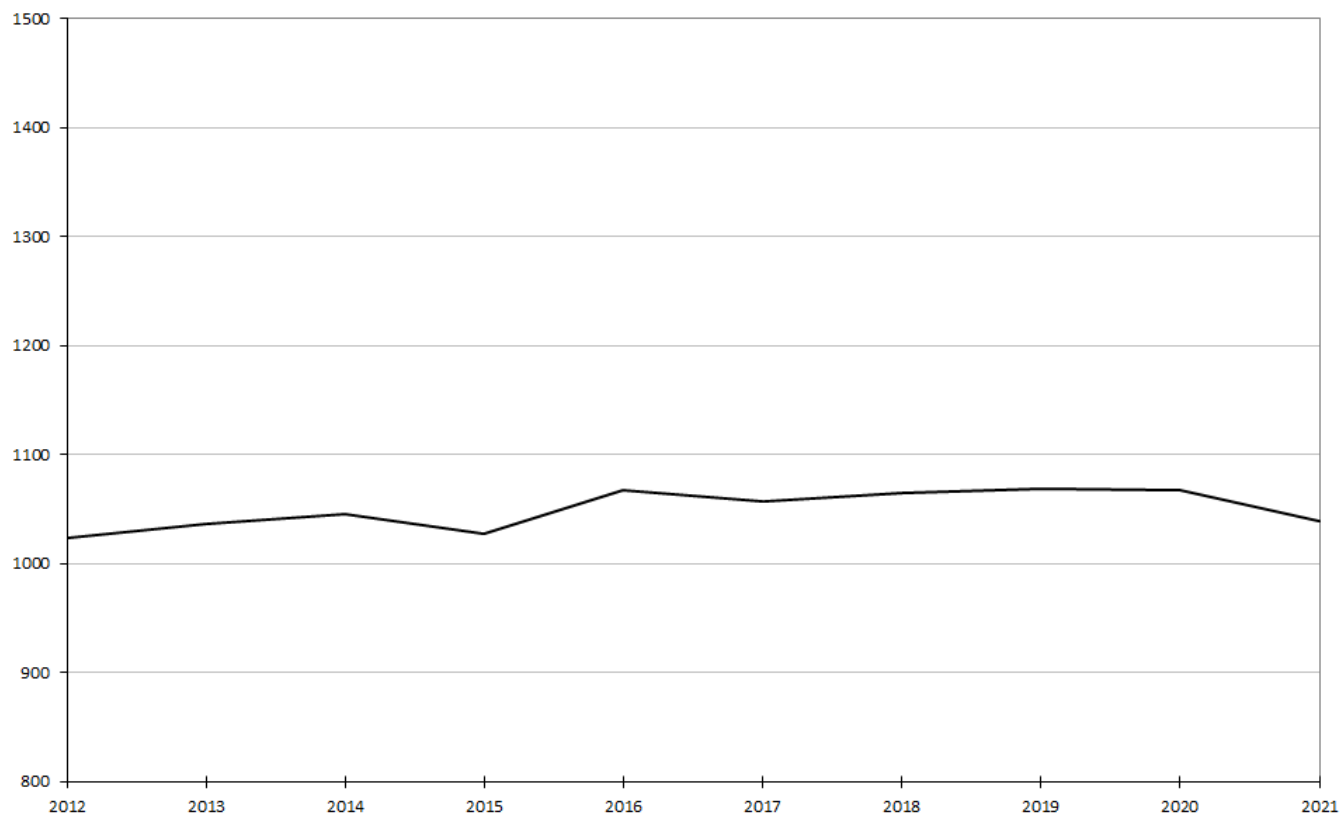
Structure de la population établie (habitants inscrits en domicile principal)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	En %
Suisse	Etablissement CH	363	382	745	71.70
	Bourgeois CH	40	45	85	8.18
Total Suisse		403	427	830	79.88
Etrangers	Provisoire F	0	0	0	0.00
	Etabli C	69	71	140	13.47
	Séjour B	39	21	60	5.77
	Courte durée L (≥ 12 mois)	1	0	1	0.10
	Requérant d'asile N	0	0	0	0.00
	En attente de permis	3	5	8	0.77
Total Etrangers		112	97	209	20.12
Résultat total		515	524	1'039	100.00

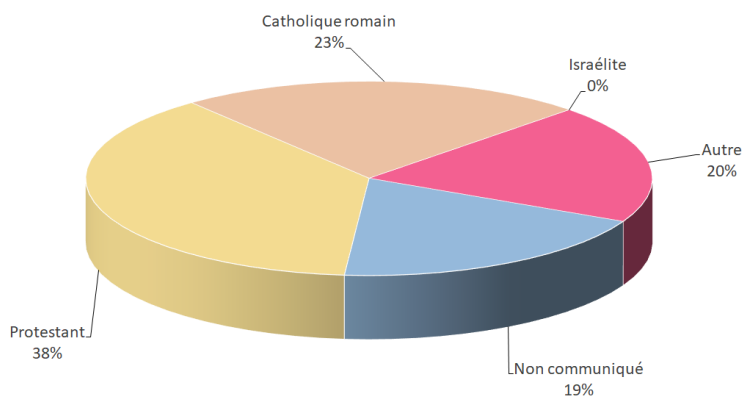
Pyramide des âges



Evolution de la population établie au cours des dix dernières années



Répartition indicative des confessions reconnues d'utilité publique



Liste des principales mutations enregistrées (habitants inscrits en domicile principal)

Mutations	Suisses	Etrangers	Total
Arrivées	33	42	75
Départs	64	39	103
Changements d'adresse	12	0	12
Naissances	4	2	6
Décès	11	0	11

ÉCOLES

A la rentrée 2021, le collège d'Yvorne accueillait 71 élèves, soit 31 filles et 40 garçons. 53 d'entre eux sont domiciliés à Yvorne, 15 à Aigle, 3 à Corbeyrier.

L'enclassement se présente comme suit : 19 élèves en 1-2P, 16 élèves en 3-4P, 19 en 5P et 17 en 6P.

Le début de l'année scolaire s'est déroulé sans problème majeur, hormis les contraintes sanitaires en core liées à la crise épidémiologique.

Le 30 novembre 2021, la Municipalité a pris congé de Mme Francine Pellet, enseignante, à l'occasion de son départ à la retraite.

TRANSPORTS PUBLICS ET SCOLAIRES

L'entreprise CarPostal SA ayant décidé de redéployer ses activités dans le Chablais en 2022, elle n'a pas reconduit le contrat qui la liait à la commune d'Yvorne pour le transport scolaire. Quelque temps auparavant, le réseau MobiChablais s'est étendu aux communes de Bex, Massongex et Troistorrents. Cette intégration a permis de réduire les charges de transport individuelles pour les partenaires publics de MobiChablais et de rendre ainsi ce concept de transport "à la demande" financièrement accessible pour notre commune.

A partir du 13 décembre 2021, trois nouvelles lignes pouvaient de ce fait, avec l'aval budgétaire du corps délibérant, desservir notre commune : les lignes 102 (terminus Monthey Stade Pottier) et 103 (terminus Monthey Gare CFF), ainsi que la ligne 112 destinée en priorité aux écoliers de Versvey, mais ouverte de fait à tous les usagers, du lundi au vendredi exclusivement. Ces trois lignes complètent la ligne 111 (Aigle-Villeneuve) et la ligne 143 (Aigle-Corbeyrier), désormais opérée elle aussi par TPC SA. Elles rendent accessibles aux transports publics non seulement le quartier des Rennauds et celui des Maisons Neuves, mais également les campings, le secteur des Ecots, le hameau de Versvey (doté dorénavant de deux arrêts) ainsi que l'entrée Est du restoroute du Chablais.

Les principaux avantages de ce service tiennent à son horaire cadencé – et non plus ciblé sur les horaires scolaires – et à sa mixité d'utilisation permettant, pour un coût sensiblement équivalent, de

profiter du transport scolaire pour offrir un accès au transport public à l'ensemble de la population ou presque. Les hauts de la commune ne peuvent en effet disposer de ce service en raison des dimensions de voirie.

MobiChablais assure un déplacement optimisé des bus en fonction des besoins effectifs des voyageurs et en temps réel, sans arrêts inutiles et avec des capacités de transport adaptées. Pour Yvorne, la compagnie peut ainsi assurer des horaires à la demi-heure pour le village d'Yvorne et le hameau de Versvey, et même au quart d'heure pour les quartiers situés le long de la route cantonale, proches de la ligne Aigle-Villeneuve.

Les arrêts de ces nouvelles lignes sont pour certains d'entre eux provisoires. Ils seront confirmés le cas échéant lors de la réalisation des aménagements (bordures d'accostage de 22 cm) exigés par l'application de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). D'autres devront être déplacés, voire supprimés pour cette même raison.

Passé les quelques problèmes de jeunesse liés à la mise en service de ces lignes et à l'engagement de nouveaux chauffeurs (respect des horaires et des lieux de prise en charge pour l'essentiel), les statistiques de géoréférencement montrent un taux de ponctualité équivalant à 100% en prenant en compte une marge de retard de 5 minutes maximum. Les retours de la part du public sont également positifs.

S'agissant du transport à destination des structures d'accueil collectif parascolaire primaire (cela concerne 11 élèves d'Yvorne sur 71), le Réseau Enfants Chablais, légalement responsable d'encadrer ces déplacements, a pris les mesures nécessaires sur demande de la Municipalité afin que les plus jeunes élèves bénéficient d'un accompagnement approprié.

La fréquentation effective de ces lignes ainsi que la proportion élèves/adultes pourront déjà être clarifiées après quelques mois d'exercice, ce qui permettra d'affiner les chiffres budgétaires en relation avec les coûts des transports publics.

BÂTIMENTS

Secteur conciergerie

L'audit concernant l'entretien des bâtiments communaux confié à un mandataire spécialisé durant le 3e trimestre 2020 a livré son résultat.

Il en est principalement ressorti que la dotation en personnel de nettoyage était insuffisante pour assurer un entretien adéquat de nos différents bâtiments.

Pour atteindre cet objet, un effectif de 1,6 ETP est en effet nécessaire, alors que notre secteur conciergerie ne compte qu'un seul collaborateur depuis de nombreuses années.

Sur la base de ce constat, la Municipalité a donc prévu les moyens financiers nécessaires au budget 2022, avec l'aval du délibérant communal.

En prévision du départ en retraite du titulaire actuel, elle a mis au concours un poste de concierge responsable durant l'automne, via une annonce dans un quotidien régional puis sur un site Internet spécialisé. Ce recrutement s'est malheureusement avéré plus ardu qu'imaginé et n'a pas permis d'aboutir à un engagement avant la fin de l'année, plusieurs des personnes présélectionnées ayant finalement retiré leur candidature.

Ce processus d'engagement sera dès lors finalisé en début d'année 2022, en parallèle du recrutement de deux auxiliaires de nettoyage à 30%.

Bâtiment administratif de La Grappe

Conformément au préavis no 07-2021, la Municipalité a engagé au début du mois de décembre les travaux de réfection de l'étanchéité du bâtiment de La Grappe en tenant compte des remarques émises par le Conseil communal dans le cadre de la discussion sur la proposition municipale.

Ainsi, seuls les travaux urgents et impératifs ont été engagés à court terme, de manière à mettre hors d'eau les locaux de l'Administration communale.

La situation sera réévaluée au début du printemps pour étudier si des mesures complémentaires s'avèrent nécessaires.

Quant à elle, l'étude d'avant-projet pour la rénovation lourde du bâtiment (préavis 08-2021) a été mise en suspens dans l'attente du résultat de l'audit sur la gestion technique et commerciale du Domaine de la Commune d'Yverne. Le dossier sera repris en début d'année 2022.

Enfin, en raison de l'annonce quelque peu tardive de l'arrêt de la maintenance et de l'entretien du logiciel de gestion des clés des bâtiments communaux, la Municipalité n'a eu d'autre choix que de commander, dans le cadre des dépenses extrabudgétaires, la fourniture et l'installation de la nouvelle solution proposée par le fabricant.

Collège d'Yverne

Suite à l'expulsion de l'un des locataires (cf. rapport de gestion 2020), les travaux de remplacement des fenêtres des deux appartements du Collège d'Yverne ont pu être terminés en 2021.

Dépôt de Pré Nové

Conformément au montant porté au budget, la Municipalité a procédé au remplacement de l'une des portes de garage du bâtiment précité qui était défectueuse.

Vestiaires et buvette de Pré Nové

Dans la foulée des travaux de rénovation entrepris depuis 2019, la Municipalité a procédé à la remise en état du dallage jouxtant le bâtiment.

Auberge de la Couronne

Durant l'année écoulée, un court-circuit est intervenu sur le tableau électrique de l'Auberge de la Couronne en raison d'une infiltration d'eau. Les travaux nécessaires ont été commandés directement, dans le cadre du budget courant.

A noter également que les tenanciers de l'établissement ont sollicité l'autorisation de la Municipalité pour entreprendre différents travaux d'embellissement dans la salle à manger. Après examen de cette demande, et en tenant compte du fait ce type de dépense est en principe être à la charge du propriétaire, il a été convenu que la commune participerait à raison d'un montant de CHF 8'000.-- aux travaux envisagés, soit une participation de l'ordre de 50%. Un premier acompte a été versé sur les comptes de l'exercice écoulé, au moment de la commande des

travaux. Ceux-ci seront toutefois réalisés dans le courant du printemps 2022.

S'agissant enfin du revenu locatif de cet établissement, la Municipalité relève qu'elle a reconduit en 2021 le principe d'un abattement de loyer pour les mois de janvier à avril compris, afin de tenir compte de la fermeture des établissements publics décrétée au niveau fédéral dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Edicules publics

Conformément au montant porté au budget, nous avons procédé à l'aménagement d'un abribus complété d'un nouveau pilier public au droit de l'ancien collège de Versvey.

Le pilier public de la place du Torrent a également été remplacé.

Ces travaux ont été réalisés en grande partie par le Secteur voirie.

Bâtiment de la Souche

Afin de permettre la fermeture adéquate de l'immeuble et éviter les ponts de froid, la Municipalité a procédé au remplacement de la porte d'entrée principale du Bâtiment de la Souche qui restait partiellement ouverte. Cette porte est désormais équipée d'une gâche électrique qui permet une fermeture automatique durant la nuit.

A noter également que la commune a créé un local fermé dans l'un des box du garage souterrain de ce bâtiment afin de permettre le stockage, à titre gracieux, des décors de la société des Compagnons du Coteau. Ces travaux ont été réalisés par le Secteur voirie.

Collège de Versvey

Durant l'année écoulée, le Secteur voirie a procédé à l'aménagement d'un couvert à vélos complété d'un support à étrier pour trottinettes pour les écoliers prenant les transports scolaires.

Caveau

Dans le cadre de l'entretien général du bâtiment, nous avons procédé à la réfection de la peinture de la descente d'escalier du caveau, après piquage du crépi abîmé par l'humidité.

En fin d'année, nous avons rencontré différents problèmes avec l'installation de froid du caveau, en partie en raison de la configuration de celle-ci. Une solution alternative sera dès lors étudiée en début d'année 2022.

Chalet de Luan

Conformément aux échanges intervenus avec les membres des commissions de surveillance au cours des deux dernières années au sujet de la reprise en main de la gestion du patrimoine communal, la Municipalité a commandé une première expertise à un bureau spécialisé dans l'optique de pouvoir financer différents travaux de rénovation par la vente de l'un des biens immobiliers du patrimoine financier.

En l'occurrence, elle a retenu de se dessaisir à relativement court terme du chalet de Luan qui est dans un état vétuste et ne génère qu'un revenu accessoire.

La procédure de mise en vente de ce bâtiment sera finalisée en début d'année 2022 et un préavis sera soumis le moment venu au Conseil communal.

Congélateur collectif

Le congélateur collectif situé sous le Collège a subi une panne importante en fin d'année 2021, durant le pont de Noël - Nouvel An. Grâce à la présence d'esprit d'un citoyen ayant entendu l'alarme, les mesures nécessaires ont pu être mises en œuvre rapidement, entre 22h00 et minuit, sans rupture de la chaîne du froid.

Deux nouvelles pannes ont toutefois été rencontrées dans les jours suivants et témoignent de la vétusté de l'installation.

Si les réparations nécessaires ont été immédiatement entreprises, la Municipalité devra néanmoins se pencher sans trop tarder sur l'avenir de ce congélateur.

A très court terme, elle étudiera l'installation d'un système d'alarme relié à un moyen de communication mobile et veillera à disposer d'une couverture d'assurance adéquate pour les denrées alimentaires entreposées.

PATRIMOINE VERT

Vignes communales

Vendanges

L'année viticole 2021 a été compliquée. Elle constitue sans aucun doute le millésime le plus difficile des dernières décennies.

Dès le débourrement, début avril, plusieurs épisodes de gel ont mis à mal les nouvelles pousses, notamment dans les parcelles les plus précoces comme au Clos de L'Abbaye (chasselas et mondeuse).

L'été n'a pas été mieux avec une météo des plus maussade qui a eu pour effet que certaines parcelles ont été ravagées par le mildiou. Durant la floraison, une météo humide et fraîche a engendré, par endroit, une forte coulure et du millerandage, les baies de raisin étant ainsi plus petites qu'habituellement.

Des épisodes de grêle ont conclu cette année particulière, avec quelques dégâts locaux.

Malgré ces aléas pour le moins extraordinaires, nos deux vigneron-tâcherons ont su maîtriser nos vignes. Grâce à des traitements engagés au moment propice, le mildiou a dans l'ensemble été très bien maîtrisé dans les vignes de la commune. La Municipalité leur en est reconnaissante.

Une météo plus clémente, durant le moins de septembre, a permis d'atteindre une bonne maturation des différents cépages.

Les vendanges ont débuté le 7 octobre avec la récolte du Pinot noir et se sont terminées le 12 novembre 2021 avec celle de la Mondeuse.

Les sondages et rendements peuvent se résumer comme suit :

⇒ Ombren	78 °Oe	1.05 kg/m ²
⇒ Trechêne	79 °Oe	0.75 kg/m ²
⇒ Clos de L'Abbaye	84 °Oe	0.60 kg/m ²
⇒ Pinot Noir	99 °Oe	0.50 kg/m ²
⇒ Galaxie	104 °Oe	0.80 kg/m ²
⇒ Mondeuse	95 °Oe	0.60 kg/m ²

A la cave, les vins sont d'une belle tenue, amplement fruités et avec une acidité finement soutenue. Dans les rouges, la couleur est marquée. La rétrogradation

malolactique arrive à son terme au moment de l'écriture de ces lignes.

Travaux viticoles

En 2021, la Municipalité a engagé le nettoyage des filets pare-pierres du Plan de la Barme qui datent de 1997. Ces travaux doivent en principe être effectués tous les dix ans.



En l'occurrence, il a fallu 55 rotations d'hélicoptère pour dégager 33 tonnes de gravas. Ces pierres ont en l'occurrence été déposées en lisière de forêt au lieu-dit "Combe Erboux", sous forme de tas. Elles seront ainsi très utiles pour les reptiles et autres petits animaux, les nombreux interstices entre les pierres de différentes tailles fournissant des cachettes, sites de ponte et quartiers d'hiver riches en nourriture.



Promotion du Domaine de la Commune

A l'instar de l'année 2020, l'année 2021 a été pauvre en manifestations vitivinicoles. Nous avons néanmoins pu participer à deux manifestations dans le cadre de l'association Clos, Domaines & Châteaux (CDC), en l'occurrence le salon Divinum à Morges et la balade organisée par le quotidien 24Heures dans le vignoble d'Yverne.

A l'occasion des vendanges, nous avons invité les autorités de la Commune de L'Abbaye, sécateurs en mains, pour consolider nos liens d'amitié.

Nous avons bouclé l'exercice en lançant une souscription aux habitants d'Yverne, à ceux de notre jumelle et à l'ensemble de nos clients, en rééditant notamment le coffret de 3 pots vaudois lancé à la veille de Noël 2020. Le succès fut à nouveau au rendez-vous avec pas moins de 180 coffrets vendus en quelques jours.

Vente des vins

Malgré un marché toujours chamboulé par les mesures sanitaires liées à la pandémie, l'exercice écoulé se solde par un bilan très satisfaisant puisque les objectifs budgétaires ont été dépassés, grâce notamment à une fin d'année exceptionnelle.

Outre le succès de l'action de promotion précitée, la Municipalité tient à cet égard à souligner les efforts déployés par le municipal délégué qui a réussi à tirer son épingle du jeu sur un marché du vrac pourtant des plus tendus, permettant ainsi la valorisation de stocks comptabilisés à CHF 1.-- le litre au bilan.


































Audit sur la gestion technique et commerciale du Domaine de la Commune d'Yverne

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2020, la Municipalité a lancé en début d'exercice un audit sur une année portant sur la gestion technique et commerciale du Domaine de la Commune.

Confiée à un mandataire spécialisé, cette analyse permettra à la Municipalité d'avoir une vision plus précise des possibilités d'optimisation en matière de production, de vinification, de promotion et de commercialisation des vins de la Commune.

Son résultat sera livré en début d'année 2022.

Dernières distinctions obtenues

		<p>Millésime 2018</p>  <p>Médaille d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Médaille d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Vin d'Honneur 2019</p>	
		<p>Millésime 2020</p>  <p>Médaille d'Argent 2021</p>	<p>Millésime 2020</p>  <p>Médaille d'Argent 2021</p>	<p>Millésime 2020</p>  <p>Label d'Or 2021</p>	<p>Millésime 2019</p>  <p>Médaille d'Or 2020</p>
		<p>Millésime 2020</p>  <p>Médaille d'Or 2021</p>	<p>Millésime 2020</p>  <p>Médaille d'Argent 2021</p>	<p>Millésime 2020</p>  <p>Label d'Or 2021</p>	<p>Millésime 2019</p>  <p>Distinction Or 2020</p>
		<p>Millésime 2018</p>  <p>Médaille d'Or 2021</p>	<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Label d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2016</p>  <p>Médaille d'Argent 2019</p>
		<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Médaille d'Argent 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Médaille d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Label d'Or 2019</p>
		<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Label d'Or 2019</p>		

Terrains de sport

Annoncé dans le dernier rapport de gestion, le mandat confié à l'Orif d'Aigle pour la tonte des terrains de football donne entière satisfaction. Le contrat s'est donc reconduit tacitement pour 2022.

Malgré une météo humide, le Secteur voirie a été engagé durant l'été pour l'arrosage du terrain de Pré Nové afin de maintenir la pelouse en bon état.

Forêts

Gestion du bail de la Commune d'Yvorne

En 2021, le volume exploité et les surfaces traitées par le Groupement forestier des Agittes (GFA) pour notre commune ont été les suivants :

- ⇒ 50 m³ d'exploitation de chablis,
- ⇒ 2'023 m³ d'exploitation en forêt de protection,
- ⇒ 1'011 m³ d'exploitation d'autres forêts,
- ⇒ 5'400 m² de soins culturaux.

D'autres travaux ont été réalisés par le GFA sur mandat – à savoir en dehors du contrat de base qui lie la commune au groupement –, notamment le démontage du vieux couvert à bois situé sur la parcelle communale no 1890 au lieu-dit "Les Grandes Tanières", la fourniture d'un banc en mélèze et l'entretien des filets pare-pierres de la Barme.

Une collaboration étroite s'est également engagée avec notre Service de l'eau pour renforcer la prévention contre d'éventuelles pollutions en zone de protection des eaux souterraines. Une communication commune pour le grand public est d'ailleurs en préparation.

A noter enfin que le bail de la commune avec le GFA sera renouvelé en 2022.

URBANISME

Aménagement du territoire

Etude du nouveau plan d'affectation communal (PaCo)

La préparation du dossier en vue de son dépôt à l'examen préalable a continué à occuper la Municipalité durant l'année 2021.

Le rapport définitif des bureaux d'ingénieurs Stucky SA (danger inondation) et BEG SA (dangers géologiques : chutes de pierres et de blocs, éboulements et glissements superficiels spontanés), attendu début 2021, a finalement été délivré au mois d'août. Ce rapport a permis la transcription des différents dangers dans le PaCo.

L'avancement des travaux de la Stratégie régionale de gestion des zones des activités, même si le projet n'est pas abouti, nous a obligé d'adapter notre planification en conséquence en tenant compte de l'avenir des zones d'activités artisanales situées sur notre territoire : Versvey, Pré de l'Oie - Châble Rouge et aux Jaccolats.

Le projet a également dû être adapté afin de tenir compte de nouvelles exigences du canton par le biais de la révision ou de la création de fiches d'application (espace réservé aux eaux, disponibilité des terrains, adaptation à la nouvelle nomenclature, justification et adaptation des surfaces d'assolement, sites construits d'importance nationale (ISOS), Ordonnance de protection sur les accidents majeurs, etc.).

Le bureau d'urbanisme tient également compte des remarques au retour d'examen de plans d'autres communes. Les nombreuses adaptations nécessaires ont engendré, et engendreront encore, des coûts supplémentaires non budgétisés.

La rédaction du règlement sur le plan d'affectation communal a nécessité plusieurs séances entre le bureau d'urbanisme GEA et la municipale déléguée puis avec la Municipalité incorporée. Le bureau d'urbanisme doit maintenant l'adapter suite aux remarques de la Municipalité.

Enfin, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) nous a convoqué pour une séance le 24 novembre 2021, à l'instar de nombreuses communes, afin de faire le point sur l'état d'avancement

du PaCo. Cette séance a permis de mettre en avant les difficultés rencontrées par le bureau d'urbanisme, respectivement la commune, dues aux nouvelles directives ou exigences des différents services cantonaux. L'urbaniste en charge de la commune auprès de la DGTL a procédé à un examen sommaire du dossier pour déterminer les éléments encore à traiter.

Le dossier est aujourd'hui en voie de finalisation pour le dépôt à l'examen préalable au printemps 2022. Ensuite, en principe, le canton dispose d'un délai de 3 mois pour procéder à cet examen. Compte tenu de la surcharge des différents services concernés, il est à craindre que cet examen dure plus longtemps.

Comme déjà exposé plusieurs fois, il n'est pas aisé d'avancer dans ce dossier compte tenu des incessantes modifications de pratique imposées par le canton.

Projet de construction de digues de protection contre les chutes de pierres, de blocs et les inondations au lieu-dit "Sous Châble Rouge – Pré de l'Oie"

Pour rappel, le Conseil communal a accordé le 12 décembre 2019 un crédit de CHF 200'000.-- à la Municipalité pour l'étude relative à la construction de digues de protection contre les chutes de pierres, de blocs et les inondations au lieu-dit "Sous Châble Rouge - Pré de l'Oie". Les biens à protéger étant tant communaux que cantonaux, cette étude est menée conjointement avec le canton, par le biais de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Le crédit alloué englobe les prestations d'étude, d'appel d'offres et de mise à l'enquête publique de la construction de 5 digues.

La réalisation de l'étude a pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel du fait notamment de la pandémie. En effet, l'ingénieur en charge du dossier auprès du mandataire principal a été mobilisé par la protection civile sur une longue période. Néanmoins, tout avait été mis en œuvre pour une mise à l'enquête à la fin de l'été 2021. Les propriétaires concernés par une expropriation ont d'ailleurs été rencontrés individuellement par une délégation du bureau d'ingénieurs principal et de la Municipalité au mois de juin, afin d'obtenir la signature des conventions y relatives.

Cependant, lors d'une séance de présentation par l'ingénieur principal et la DGMR aux représentants

de la Direction générale de l'environnement (DGE-BIODIV) tenue fin juillet 2021, la nécessité de développer l'étude a été relevée. Cette nouvelle exigence consiste à l'établissement d'une notice d'impact pour la partie environnementale (faune, flore, intégration paysagère, etc.) afin d'obtenir un préavis des commissions fédérale et cantonale de la protection de la nature et du paysage.

L'établissement de cette notice d'impact complète a nécessité l'intervention d'un nouveau spécialiste en biodiversité, en collaboration avec le bureau d'ingénieurs forestiers déjà mandaté pour une partie du projet. Ce document a pu être transmis au service concerné le 1er novembre 2021. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de ses déterminations.

Même si la Municipalité et la DGMR ont déploré la désinvolture du bureau d'ingénieurs forestiers spécialisés, lequel a nié toute responsabilité quant l'exigence tardive de cette nouvelle étude, nous n'avions pas d'autre choix que de la faire réaliser au plus vite. En effet, les événements pluvieux de juillet 2021 ont confirmé l'urgence de procéder à la sécurisation de l'ensemble de la zone. Par ailleurs, les nouvelles études devaient être initiées rapidement avant que la végétation ne soit dans un état ne permettant plus d'effectuer un relevé botanique fiable. Nous aurions alors dû attendre le printemps pour débiter cette étude.

La Municipalité n'a dès lors pas eu d'autre choix que d'accepter, dans le cadre des dépenses extrabudgétaires, un surcoût de CHF 22'805.05 pour une procédure qui aurait pu ou dû être identifiée au moment de l'établissement de l'offre par le bureau d'ingénieurs en cause. Une demande de crédit d'apurement sera dès lors soumise au Conseil communal à la fin des travaux d'étude et de mise à l'enquête publique du nouveau PaCo.

Police des constructions

Afin de traiter les dossiers de police des constructions, des séances de coordination réunissent en principe chaque semaine la municipale déléguée, le secrétaire municipal et l'architecte-conseil mandaté par la commune.

Les procédures, modèles et les formulaires créés dans le but de simplifier les démarches des administrés sont constamment affinés et adaptés sur la base

de l'expérience acquise.

Tel a notamment été le cas en 2021 avec notre modèle de permis de construire qui a été complété de prescriptions spécifiques avec coupes-type pour la construction et le raccordement des réseaux d'eaux usées et d'eaux claires.

Grâce à l'expérience amenée par le nouveau chef du Service de l'eau, il en sera de même durant l'année 2022 pour ce qui concerne la construction et le raccordement des installations d'eau potable.

Devant la complexité des nombreux contrôles du ressort de la commune en matière de police des constructions – et des responsabilités qui y sont liées –, une checklist a également été mise au point afin d'examiner de manière exhaustive les différents dossiers. Une coordination sera désormais assurée avec les autres services ou secteurs communaux s'agissant de la planification de la gestion des déchets, des possibilités d'alimentation en eau potable ou d'évacuation et de traitement des eaux usées et claires. Ainsi, leurs préavis pourront être pris en compte et intégrés, le moment venu, dans les conditions du permis de construire.

Demandes d'examen préalable

En 2021, la Municipalité a examiné 30 avant-projets de construction dans le cadre de la procédure d'examen préalable. Ces dossiers ont fait l'objet de préavis communaux et/ou cantonaux en fonction de la nature du bien-fonds sur lequel ils étaient projetés.

Travaux soumis à autorisation de construire

Durant l'année écoulée, la Municipalité a traité 33 demandes d'autorisation de construire, soit :

- ⇒ 13 dossiers avec procédure d'enquête publique ou circulation cantonale,
- ⇒ 10 dossiers en dispense d'enquête publique,
- ⇒ 10 dossiers d'autorisation concernant l'aménagement ou la démolition de mobilhomes dans l'un ou l'autre des campings de la commune.

L'un de ces dossiers a fait l'objet d'un refus de permis de construire sur la base des déterminations des services cantonaux.

L'une de ces demandes d'autorisation de construire, pour un projet de construction de deux bâtiments commerciaux et artisanaux, a suscité quatre oppositions durant la consultation publique.

Ce projet comprenait en l'occurrence la mise à l'enquête de demandes de dérogation ayant trait à la forme des toits, afin de minimiser l'impact des constructions pour le voisinage.

Afin que chaque partie puisse s'exprimer, la Municipalité a fait œuvre de bons offices en organisant des rencontres entre opposants et promoteurs, à la demande de ces derniers. Ceux-ci ont ainsi pu adapter légèrement leur projet afin de tenir compte de certaines remarques soulevées dans ce cadre.

Après une pesée des intérêts publics et privés, la Municipalité a finalement décidé de délivrer le permis de construire en accordant les dérogations requises. Conformément à la procédure, elle a par conséquent levé les oppositions en invoquant les dispositions légales et réglementaires justifiant sa décision. Deux opposants voisins directement concernés par le projet – dont l'un était représenté par un avocat – n'ont pas fait usage de leur faculté de faire recours contre la délivrance du permis auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP). Deux autres ont par contre contesté la décision municipale devant le Tribunal cantonal. Ils ont finalement vu leur recours rejeté au motif qu'il était irrecevables, faute de qualité pour agir. Le permis de construire est donc entré en force.

Dans un autre domaine, la Municipalité a ordonné l'arrêt immédiat d'un chantier non autorisé sur une parcelle située hors zone à bâtir. Le dossier est actuellement en cours de traitement auprès des services cantonaux compétents pour déterminer la suite de la procédure.

Le dossier relatif à l'installation de la technologie 5G sur une antenne de téléphonie mobile dans le quartier des Jaccolats est quant à lui toujours en mains des services cantonaux depuis le mois de janvier 2021. La Municipalité attend la synthèse de la Centrale cantonale des autorisations (CAMAC) avant de pouvoir se prononcer sur la délivrance du permis de construire.

En application de l'art. 128 LATC, 19 permis d'habiter / d'utiliser ont été délivrés pour des dossiers ouverts entre 2017 et 2021, après visite de contrôle technique ou vision locale pour les travaux de moindre importance.

Au chapitre de la régularisation des dossiers ouverts de longue date auprès de la CAMAC, les investigations menées durant l'exercice écoulé par la municipi-

pale déléguée ont permis de démêler et de clore neuf cas sur les onze observés. Une douzaine de dossiers restent en souffrance au moment de l'écriture de ces lignes, pour certains en collaboration avec la Direction des autorisations de construire - Division Hors zone à bâtir (DAC-HZB) et nécessiteront une analyse juridique plus fine. On ignore pour l'heure les conséquences éventuelles des décisions qui seront rendues par le Canton tant pour les propriétaires concernés que pour la commune. Nous ne nous pouvons à cet égard que déplorer la lenteur administrative qui plonge les propriétaires concernés dans l'incertitude quant à l'avenir de leur propriété.

Travaux non soumis à autorisation de construire

En plus des dossiers listés ci-dessus, la Municipalité a traité :

- ⇒ 12 dossiers concernant des travaux d'entretien non soumis à autorisation au sens de l'art. 103 LATC, précisé par l'art. 68a RLATC,
- ⇒ 2 demandes d'installation de panneaux solaires au sens des art. 18a LAT et 68a RLATC,
- ⇒ 3 dossier de modification d'installations fixes de chauffage au sens de l'art. 68 al. 1 let. c) RLATC.

Abattages d'arbres, taille des arbustes et des haies

Durant l'exercice sous contrôle, la Municipalité a traité deux demandes d'abattage d'arbres en application de la procédure prévue par le règlement d'application de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RLPNMS) et par le règlement communal sur la protection des arbres.

Permis de fouille/de dépôt

En 2021, 10 demandes de permis de fouille ou de dépôt ont été traitées dans le cadre de la procuration donnée au municipal délégué à la voirie et au secrétaire municipal.

Ces permis ont fait l'objet de factures, conformément au règlement sur les émoluments en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire.

Ramonage obligatoire

Suite aux contrôles effectués par le ramoneur concessionnaire officiel, la Municipalité a dû intervenir à deux reprises auprès de propriétaires d'immeubles pour exiger la mise en conformité de leurs installa-

tions thermiques. Dans les deux cas, une visite sur site en présence de spécialistes mandatés par la commune a été nécessaire compte tenu du peu d'empressement des intéressés à obtempérer.

En outre, nous avons dû intervenir auprès de six propriétaires de mobilhomes pour leur rappeler les dispositions légales en matière de prévention des incendies et des dangers résultants des éléments naturels.

Suite à un nouveau refus de coopérer, l'un de ceux-ci a été dénoncé auprès de la Préfecture du district pour infraction à la loi sur la prévention des incendies et des dangers résultant des éléments naturels (LPIEN) et au règlement sur le contrôle obligatoire des installations de chauffage à combustion (RCOCC).

Nouveau guichet cartographique

Conformément aux montants portés au budget, la Municipalité a déployé durant le mois de mai un nouveau guichet cartographique destiné à fournir à l'administration et aux tiers des données fiables et à jour en matière de cadastre et de services industriels, conformément aux objectifs imposés par le droit fédéral et cantonal. La solution installée donne entière satisfaction.

Il convient toutefois de signaler que le montant de CHF 15'000.-- prévu pour le relevé de l'entier des chambres d'eaux usées et d'eaux claires de la commune s'est malheureusement avéré largement insuffisant du fait de données lacunaires fournies par la commune au moment de l'établissement du devis. Cette situation témoigne du suivi défaillant de la documentation de l'ancien guichet cartographique décrite dans le préavis 06-2020.

Ce relevé sera dès lors finalisé en 2022 dans le cadre du crédit supplémentaire alloué par le délibérant.

Police des campings

Ayant constaté que la plupart des mesures d'assainissement et de mise en conformité requises en 2018 avaient enfin été mises œuvre, la Municipalité a pu délivrer en début d'année une autorisation d'exploiter définitive au dernier camping qui en était encore dépourvu.

Il s'agira désormais de vérifier dans le temps que les dispositions de la loi sur les campings et caravanings

résidentiels (LCCR) et de son règlement d'application (RLCCR) sont correctement appliquées par les gérants dudit camping, notamment s'agissant de l'implémentation de nouveaux mobilhomes.

DURABILITÉ

Subventions en matière d'énergies renouvelables et de développement durable

En application du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique et l'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable, la Municipalité a traité 41 demandes de subvention durant l'année 2021.

Quarante d'entre elles ont donné droit à une subvention, soit :

- ⇒ 3 pour l'installation d'une pompe à chaleur,
- ⇒ 7 pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques,
- ⇒ 12 pour l'achat d'abonnements de transports publics pour les jeunes de 6 à 25 ans révolus,
- ⇒ 18 par l'achat de vélos ou scooters électriques.

Une demande ne répondait pas aux conditions d'octroi et a dès lors dû être refusée, avec voies de recours d'usage.

A noter que durant l'année écoulée, la municipale-déléguée et le secrétaire municipal ont été sollicités par l'Union des communes vaudoises (UCV) en vue de la rédaction d'un article traitant de la création de fonds pour l'énergie, le climat ou la durabilité dans son journal *Point CommUNE!* Trois communes, dont Yvorne, ont ainsi été citées en exemple.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de sa politique de renouvellement et d'amélioration de l'éclairage public, la Municipalité a finalisé en 2021 le remplacement de l'ensemble des ampoules au sodium ou au mercure de la commune par des ampoules LED, à l'exception toutefois des mâts situés le long de la route de Lausanne. Le renouvellement de ces mâts est en l'occurrence projeté dans le cadre des travaux importants qui devront intervenir dans ce secteur (assainissement des collecteurs).

Elle a également procédé au remplacement de quatre mâts vétustes situés à la rue du Collège. Par souci esthétique, le modèle Montmartre, déjà installé dans le village, a été retenu. Un des mâts a été légèrement déplacé afin de faciliter l'accès à la surface viticole située à l'aval du parking public.

Consécutivement à l'approbation, le 20 mai 2021, du préavis no 05-2021 par le Conseil communal, les travaux de remplacement de l'éclairage public du Boulevard ont débuté la semaine du 8 novembre dernier par la dépose des luminaires et câbles existants. Ils ont été suivis par les travaux de fouille et par la pose des socles en béton. Les chutes de neige du début d'hiver n'ont pas facilité la tâche des intervenants.

La pénurie de matières premières a quelque peu retardé la livraison des plaques de contre-poids nécessaires à la pose des colonnes et a entraîné un surcoût de l'ordre de 45% pour ces éléments. Le budget alloué par voie de préavis devrait toutefois être respecté, ce coût supplémentaire pouvant être absorbé par les divers et imprévus.

Afin de garantir au mieux l'éclairage durant la période hivernale, Romande Energie SA a installé la majorité des colonnes avant les fermetures d'entreprises de fin d'année. Le chantier se poursuivra jusqu'au printemps 2022, avec la pose des derniers mâts, l'installation de la détection automatique et la réfection des enrobés lorsque les conditions météorologiques s'y prêteront.

EAU POTABLE

Service de l'eau

Dans le cadre de son activité générale, le Service de l'eau remplit et/ou participe aux missions suivantes :

- ⇒ exploitation et entretien des installations de distribution d'eau (captages, réservoirs, canalisations, fontaines, etc.),
- ⇒ contrôle avant remblayage des canalisations lors de travaux de terrassement,
- ⇒ contrôle des installations exécutées sur le domaine privé,
- ⇒ mise à disposition, contrôle périodique et entretien des compteurs d'eau,
- ⇒ relevés d'eau et rappels,
- ⇒ support technique au commandant du feu en cas d'incendie,
- ⇒ entretien des bornes hydrantes,
- ⇒ surveillance de l'application correcte du règlement communal sur la distribution de l'eau et annonce des infractions à la Municipalité,
- ⇒ surveillance des zones de protection des eaux S,
- ⇒ prélèvements périodiques d'eau dans le cadre du système cantonal d'autocontrôle des distributions publiques d'eau de boisson,
- ⇒ collaboration à la mise à jour des données concernant le réseau d'eau dans le guichet cartographique communal,
- ⇒ gestion du registre des citernes à hydrocarbures, envoi des invitations à procéder aux contrôles périodiques obligatoires et suivi,
- ⇒ gestion des alarmes (24h/24),
- ⇒ collaboration aux études ou projets communaux ou intercommunaux touchant son secteur d'activité.

Réseau de distribution d'eau

En 2021, 188'423 m³ d'eau ont été facturés dans le cadre de l'alimentation des ménages privés et des entreprises, soit une consommation globale de 181.35 m³ par habitant (145.74 m³ en 2020).

Mise à jour du dossier d'autocontrôle

Le dossier d'autocontrôle est tenu à jour et étoffé au quotidien. Ce suivi régulier permet une surveillance optimale des sources et captages, un maintien en fonction de notre infrastructure et, in fine, garantit une qualité d'eau potable irréprochable.

Des procédures ont été mises en place afin de ga-

gner en productivité et en sécurité, et de définir clairement chaque opération incombant au Service de l'eau.

Nouvelle chambre de chloration pour les sources des Joux et de Rouge Terre (Corbeyrier)

La construction de la chambre de chloration pour les sources des Joux et de Rouge Terre s'est achevée en milieu d'année. La nouvelle infrastructure n'a pas porté préjudice aux captages existants et aucune pollution n'est intervenue tout au long du chantier.

Cette installation a été mise en service dans la foulée et est désormais parfaitement opérationnelle. En grande partie automatisée, cette station assure une sécurité adéquate pour l'alimentation en eau de Versvey.

Malgré quelques imprévus survenus en cours de chantier, les comptes du préavis bouclent sur un total inférieur au crédit de CHF 488'000.-- accordé par le Conseil communal.

Révision du règlement sur la distribution de l'eau

Annoncée dans le cadre de l'élaboration du budget 2020 (cf. préavis 08-2019) suite à la remise à niveau du plan comptable communal, la révision du règlement sur la distribution de l'eau a été initiée en 2021.

Rédigé sur la base des travaux préparatoires conjoints d'un bureau d'ingénieurs spécialisé, du secrétaire municipal et du chef du Service de l'eau, ainsi que d'un calcul du prix de l'eau fondé sur le plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), un projet de règlement a pu être adopté par la Municipalité en fin d'année.

Conformément à la procédure, dit projet a été soumis pour préavis à l'Office de la consommation et à la Surveillance fédérale des prix et sera déposé devant le délibérant communal dans le courant du printemps prochain.

Nonobstant ce qui précède et compte tenu des investissements à consentir au cours de la prochaine décennie dans le cadre du maintien de l'infrastructure de distribution et du recaptage de certaines sources, la Municipalité sondera les communes d'Aigle et de Corbeyrier sur l'opportunité d'un éventuel rapprochement de nos réseaux, dans l'optique de mutualiser les coûts et d'assurer un approvision-

nement qualitativement et quantitativement sûr pour notre bassin de population.

Autres travaux réalisés durant l'année 2021

En plus des dossiers précités, les travaux suivants ont notamment été réalisés durant l'exercice sous contrôle :

- ⇒ contrôle de fonctionnement de l'ensemble des bornes hydrantes du réseau,
- ⇒ recherche de fuites sur le réseau de distribution au moyen d'un système de détection précoce,
- ⇒ remplacement, suite à une fuite, de la conduite d'alimentation provenant du captage de la Plâtrière, à l'amont du réservoir de Vers-Chenaux, (en anticipation sur les travaux prévus dans le PDDE, une conduite d'un calibre supérieur a été installée de façon à pouvoir être intégrée, le moment venu, dans le futur projet d'adduction),
- ⇒ construction de deux tronçons de conduites en direction de la source du Dézaley, afin de relier les deux axes d'alimentation en eau (1/3 du parcours fait).

En outre, 85 alarmes ont nécessité 54 interventions à la station de pompage de Versvey, au réservoir de Vers-Chenaux ou à la chambre de chloration de Corbeyrier, dont plusieurs en dehors de l'horaire normal de travail.

Trois pollutions potentielles ont enfin été évitées grâce au suivi quotidien de l'autocontrôle et à une surveillance accrue des zones de protection.

Restauration des fontaines de la commune

En raison de restrictions budgétaires, aucune restauration n'a été entreprise au niveau des fontaines communales durant l'année écoulée.

Registre des citernes à hydrocarbures

S'agissant d'une surveillance liée à la protection des eaux, la tenue du registre des citernes à hydrocarbures a été déléguée au chef du Service de l'eau dès le mois de juillet.

Classés sous le nom du propriétaire – et dans de nombreux cas sous celui de l'ancien propriétaire – ces dossiers nécessitent un travail de tri important avant de pouvoir être reportés dans le registre communal et être désormais enregistrés sous l'identifiant unique du bâtiment. Il s'agit donc d'un travail qui ne peut s'effectuer qu'au gré des disponibilités.

ASSAINISSEMENT / STEP

à réaliser dans un délai de 2 ans au maximum.

Dans le cadre de son activité générale, le Secteur assainissement / STEP est en charge des travaux suivants :

- ⇒ travaux d'entretien général de la STEP,
- ⇒ déshydratation des boues,
- ⇒ gestion des alarmes (24h/24),
- ⇒ entretien des stations de relevage,
- ⇒ contrôle et entretien de la station de drainage des terrains agricoles de plaine,
- ⇒ vidange de la chambre du compteur de Corbeyrier,
- ⇒ entretien des dépotoirs et autres déversoirs d'orage,
- ⇒ mise à jour et suivi du registre communal des installations individuelles de traitement des eaux usées (fosses septiques),
- ⇒ collaboration aux travaux d'analyses microbiologiques et chimiques des rejets d'eaux usées traitées,
- ⇒ collaboration à la mise à jour des données concernant les réseaux d'eaux usées et d'eaux claires dans le guichet cartographique communal,
- ⇒ collaboration aux études ou projets communaux ou intercommunaux touchant son secteur d'activité.

STEP - Stations de relevage

Relevée dans le cadre du rapport de gestion 2019, la pollution de l'étang de Versvey par des eaux usées provenant de la STEP d'Yverne-Corbeyrier a connu son épilogue en 2021.

En l'occurrence, le Ministère public a rendu une ordonnance de non-entrée en matière suite à la dénonciation de la Direction générale de l'environnement (DGE), aucune faute n'ayant été imputée à la commune ou à ses collaborateurs.

La commune a néanmoins dû s'acquitter des frais d'intervention et d'expertise du garde-pêche, pour un montant de CHF 4'910.90 TTC.

Collecteurs communaux

Dans le cadre de l'entretien du réseau, la Municipalité a fait procéder au curage avec inspection TV du collecteur d'eaux usées de Versvey.

Le rapport d'inspection laisse apparaître d'importants défauts nécessitant des interventions urgentes

ROUTES ET TRAVAUX

Secteur voirie

Dans le cadre de son activité générale, le Secteur voirie remplit et/ou participe aux missions suivantes :

- ⇒ collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, papier-carton, objets encombrants),
- ⇒ travaux de signalisation routière (entretien général, pose de la signalisation pour manifestations, pose du radar pédagogique et collecte des données, etc.),
- ⇒ décoration du village (pose d'oriflammes, des décorations de Noël, etc.),
- ⇒ entretien du réseau d'eaux claires,
- ⇒ entretien général du domaine public (balayage, contrôle des grilles de route, réfection d'enrobé, maçonnerie, déneigement, contrôle de l'éclairage public, etc.),
- ⇒ entretien des espaces verts (tonte de gazon, entretien des haies et plantations, arrosage, ramassage des feuilles, etc.),
- ⇒ surveillance de l'apparition de plantes invasives, de nids de chenilles processionnaires et d'autres plantes indésirables,
- ⇒ entretien du cimetière,
- ⇒ service des inhumations,
- ⇒ location de tables et de bancs,

- ⇒ entretien des véhicules, machines et outils de travail,
- ⇒ collaboration à la gestion du réseau de distribution d'eau potable,
- ⇒ entretien des fontaines publiques,
- ⇒ collaboration à la gestion de la station d'épuration,
- ⇒ travaux divers de menuiserie et de serrurerie,
- ⇒ mise en œuvre des essais d'alarme de la protection civile au niveau local.

ASSAINISSEMENT

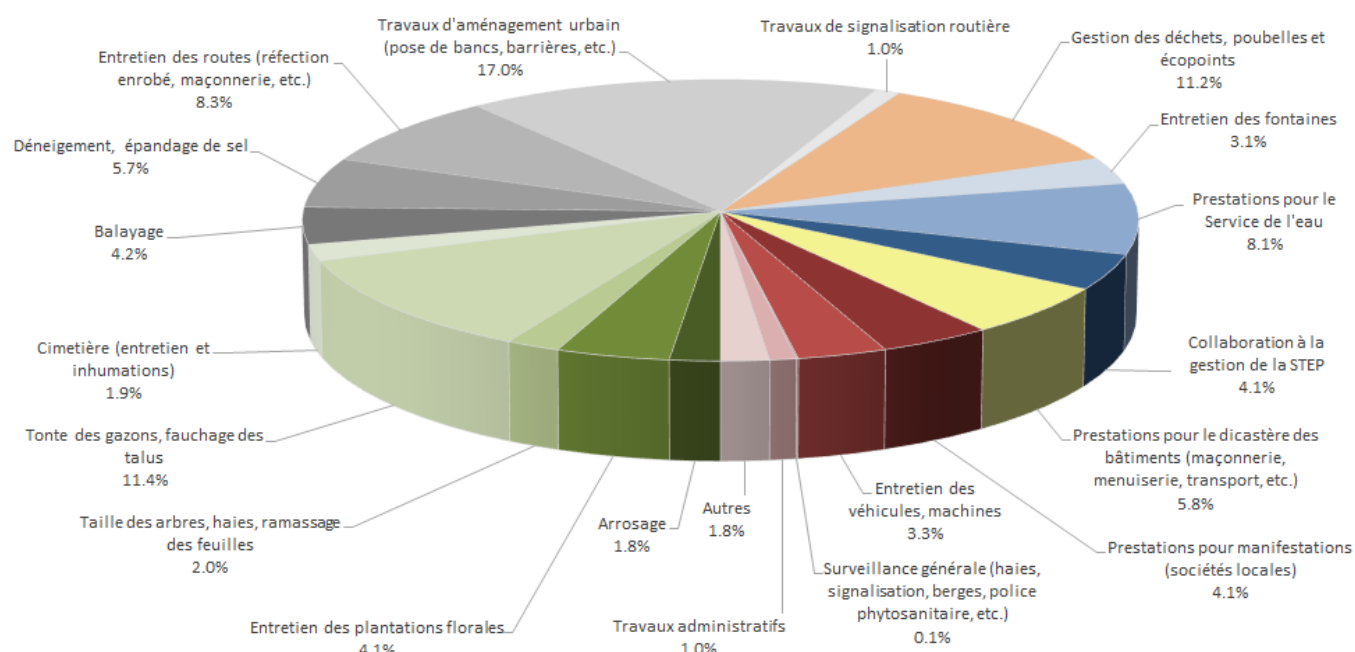
Gestion des déchets

Mesures d'accompagnement

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, la commune a offert 50 rouleaux de dix sacs 35 litres aux bénéficiaires définis par directive municipale. Pour mémoire, cette mesure est financée par le compte d'imputation interne du chapitre 71 Service social.

En parallèle, et en application des mesures d'exemption déterminées dans la directive, des taxes forfaitaires ont été annulées pour un montant total de CHF 520.--.

Répartition des activités du secteur voirie pour l'année 2021



Le tableau ci-dessous présente, comparativement, les volumes et coûts inhérents aux principales catégories de déchets récoltés dans la commune sans la déchetterie d'Aigle.

Catégorie	Tonnage		Transport		Traitement		Coût total	
	t	en %	CHF	en %	CHF	en %	CHF	CHF/t
Ordures ménagères	130.44	78.99	28'422.00	78.73	17'034.65	94.57	45'456.65	348.49
Objets encombrants	7.62	4.61	2'186.35	6.06	1'000.15	5.55	3'186.50	418.18
Huiles	0.52	0.31	605.25	1.68	33.25	0.18	638.50	1'227.88
Papier-carton	16.12	9.76	3'279.45	9.08	997.60	5.54	4'277.05	265.33
Verre	10.44	6.32	1'607.20	4.45	-1'052.90	-5.85	554.30	53.07
Totaux	165.14	100.00	36'100.25	100.00	18'012.75	100.00	54'113.00	327.67

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Convention de collaboration avec la Police cantonale vaudoise

La collaboration avec la Gendarmerie vaudoise pour la prise en charge et la gestion des activités de police sur le territoire de la commune demeure excellente. Nous pouvons compter en permanence sur sa réactivité et sur ses compétences, que cela soit en termes de sécurité publique ou de circulation routière.

La Police cantonale est en l'occurrence intervenue à 190 reprises sur le territoire communal (contre 220 en 2020).

Amendes d'ordre et contraventions de compétence communale

Durant l'année 2021, le préposé RLVCR a délivré 244 bulletins d'amende d'ordre en matière de stationnement illicite.

Dans près d'un quart des cas, une procédure d'identification du conducteur a dû être engagée, les amendes n'ayant pas été acquittées dans le délai permettant de bénéficier de l'anonymat.

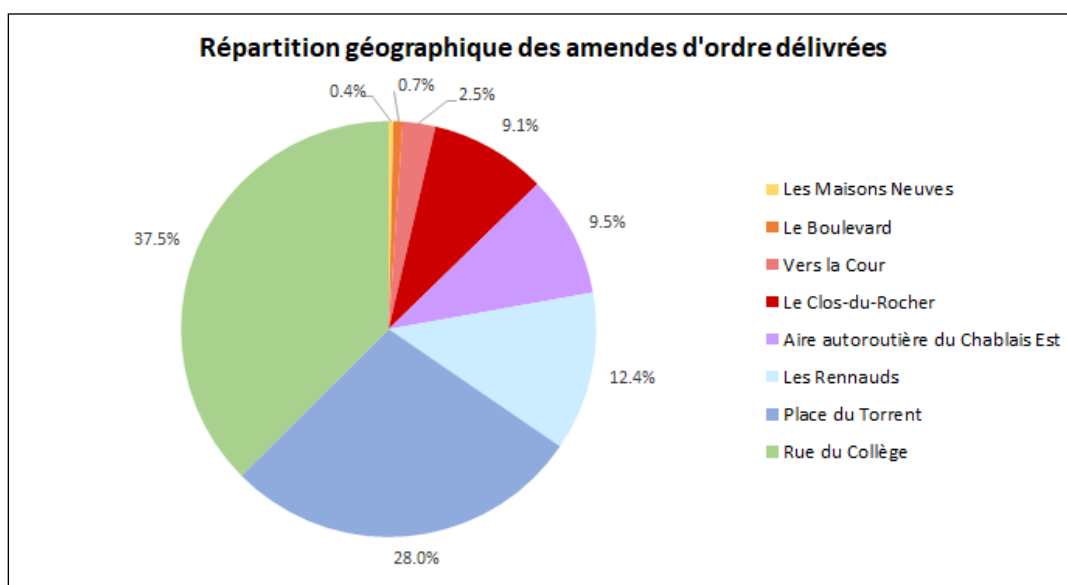
A l'issue de ces procédures, 14 amendes ont formellement été converties en contraventions de compétence communale majorées de frais.

Onze sommations ont en outre dû être adressées aux auteurs d'infractions, suivies de 6 mises aux poursuites qui aboutiront, en cas de défaut de recouvrement, à une procédure de conversion en jours de peine privative de liberté en application de l'art. 36 du Code pénal.

A cet égard, deux dossiers ont été déférés au Ministère public de l'arrondissement de l'Est vaudois suite au prononcé d'une ordonnance de conversion, sans suite jusqu'à ce jour.

D'autre part, 6 contraventions de compétence communale ont été délivrées pour des cas de non-respect d'une défense publique prononcée par la Justice de Paix au sens de l'art. 258 du Code de procédure civile (CPC) ou pour violation du règlement général de police. Une autre l'a été pour un cas de trouble à la tranquillité et à l'ordre publics (art. 68 et 69 RGP).

Enfin, 2 avertissements ont été notifiés pour des cas de violation du règlement sur la gestion des déchets.



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public des Maisons Neuves

Durant l'année 2021, la Municipalité a finalisé son projet de requalification du domaine public des Maisons Neuves, en collaboration avec le bureau d'ingénieurs spécialisés mandaté à cet effet et la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Plusieurs séances ont été nécessaires et une visite sur site a eu lieu en présence de tous les intervenants.

Dans le cadre de ces travaux, la Municipalité a effectué les constats suivants :

- ⇒ Environ 20 véhicules sont régulièrement stationnés de manière illicite sur le domaine public (DP), en contravention aux dispositions du Règlement de police (usage accru). Tolérée de longue date, cette situation ne donne toutefois aucun droit acquis opposable au projet communal du fait du caractère illicite de ce stationnement, aucune autorisation n'ayant par ailleurs été délivrée par l'autorité.
- ⇒ Des capacités de parage sur le domaine privé sont encore existantes.
- ⇒ La situation actuelle pose un problème général de sécurité pour les piétons (vitesses excessives et absence de cheminement sécurisé).
- ⇒ Le stationnement anarchique actuel n'empêche aucunement les comportements à risque.
- ⇒ En termes d'image, le manque de convivialité et d'attractivité du centre du village est problématique.
- ⇒ Il y a également lieu d'assurer une égalité de traitement vis-à-vis des résidents de quartiers déjà légalisés (Vers la Cour, Les Rennauds).
- ⇒ Le passage des bus de ligne et d'autres véhicules lourds est souvent perturbé en raison du stationnement anarchique sur la chaussée.

Les principes et mesures suivants ont dès lors été retenus :

- ⇒ introduction d'une interdiction générale de parage hors case,
- ⇒ maximisation des possibilités de stationnement sur le DP, soit le balisage de toutes les possibilités de stationnement, y compris sur la Place du Torrent,
- ⇒ maintien de la gratuité mais avec limitation du temps de stationnement,

- ⇒ installation de mobilier urbain, rétrécissements de chaussée et autres potelets aux endroits les plus exposés,
- ⇒ réaménagement complet du parking de la Couronne avec création de six places de parc supplémentaires et introduction d'un stationnement partiellement privatif,
- ⇒ maintien de la gratuité pour les 29 places situées le long du Boulevard.

La Municipalité entend également profiter des travaux à réaliser dans ce secteur pour y aménager des arrêts de bus conformes à la Loi sur les handicapés (LHand).

Courant septembre, une délégation municipale a rencontré les propriétaires susceptibles d'être les plus impactés par les mesures susmentionnées, afin de leur décrire celles-ci en primeur. Une présentation au Conseil communal a également eu lieu le 18 novembre 2021.

Le projet se poursuivra en 2022 avec une présentation à la population et une mise à l'enquête publique planifiée dans le courant du printemps.

Modération du trafic dans le secteur Les Jaccolats - Champ Rogier - En Tronchet

Suite à l'intervention de plusieurs riverains concernant l'augmentation du trafic dans le secteur précité, notamment lors des retours de ski, la Municipalité a étudié en 2021, avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), les différentes mesures pouvant être mises en œuvre pour pacifier la circulation dans ce quartier.

A cette fin, une campagne de comptage des véhicules a été effectuée durant l'automne, laquelle laisse apparaître une vitesse pratiquée (V85) de 41 km/h.

Quand bien même la DGMR considère, sur la base de ce résultat, qu'il n'y a pas réellement de problème dans le quartier susmentionné, la Municipalité entend néanmoins, dans un premier temps, faire peindre des lignes de guidage aux différents carrefours du quartier afin de marquer les priorités de droite en vigueur. Une demande ad hoc sera dès lors déposée auprès de la DGMR en début d'année 2022.

Après une période d'observation, la Municipalité évaluera s'il y a lieu d'introduire une limitation de vitesse à 50 km/h en plus des mesures précitées.

SANTÉ

Pandémie de coronavirus COVID-19

Au niveau de l'évolution de la pandémie de coronavirus, l'année 2021 a été marquée par plusieurs vagues successives et l'apparition de nouveaux variants.

Pour ce qui nous concerne plus directement, le fonctionnement de la Municipalité et des services communaux a été relativement épargné puisque nous n'avons dû faire face qu'à une mise à l'isolement et à une quarantaine.

L'on peut donc considérer que les mesures de protection mises en œuvre par la Municipalité au gré de l'évolution de la pandémie, y compris pour le personnel auxiliaire engagé pour les vendanges, étaient adaptées.

Plan canicule

Conformément aux directives cantonales en vigueur, la Municipalité a engagé, durant le printemps, la détection des personnes à risque dans l'éventualité d'une canicule, par l'envoi d'une lettre à chaque habitant·e de 75 ans et plus résidant seul. Deux personnes ont ainsi pu être identifiées sur les 41 susceptibles d'être concernées.

COHÉSION SOCIALE

Repas des aînés

Malgré des restrictions sanitaires relativement lourdes, la Municipalité a organisé le repas des aînés en date du 17 décembre 2021, avec toutes les mesures de protection d'usage. Elle entendait ainsi garder un lien fort avec les aînés du village malgré les aléas de la pandémie.

Une soixantaine de personnes y ont participé, dans une ambiance rythmée tout au long de la journée par un orchestre. Les traditionnels chants des élèves d'Yvorne n'ont toutefois pas pu avoir lieu en raison des limitations liées au coronavirus.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

- ⇒ Vu le préavis municipal no 02-2022 Rapport de gestion et comptes 2021
- ⇒ Ouï les rapports des commissions des finances et de gestion chargées de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,
- ⇒ Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes communaux 2021 tels que présentés,
2. d'approuver les comptes intercommunaux dans lesquels la commune est engagée,
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2021.

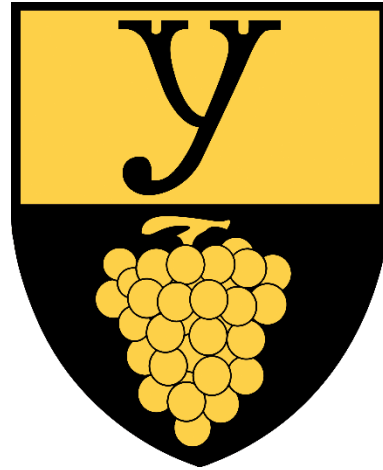
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
le syndic le secrétaire



Edouard Chollet Fabien Cathélaz

Adopté par la Municipalité le 9 mai 2022

Annexes : - brochure des comptes communaux 2021
- comptes 2021 de l'entente intercommunale scolaire d'Aigle-Yverne-Corbeyrier
- comptes 2021 du SDIS Chablais



COMPTES 2021

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
10.3003	Le montant indiqué tient compte, pour le deuxième semestre, des nouvelles indemnités votées par le Conseil communal pour la législature 2021-2026.
10.3030	Le budget 2021 prévoyait que la commune assumerait la totalité des charges sociales. Cette solution n'a finalement pas été retenue dans le cadre de la fixation des indemnités du syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 (cf. préavis no 10-2021).
10.3050	Nouveau compte lié à l'assurance perte de gain de la Municipalité.
10.3090	Frais d'impression des listes pour les élections communales.
11.4909	Imputation interne pour la gestion de la taxe de séjour.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'806'994.50	1'121'823.28	1'764'020.00	1'077'150.00	719'492.90	107'276.11
10	Autorités	208'354.05	7'732.20	213'700.00	4'000.00	168'104.40	8'039.80
10.3001	Traitement des Municipaux	166'200.00		166'500.00		140'000.00	
10.3003	Traitement du Conseil Communal	19'514.00		14'400.00		11'000.00	
10.3030	Assurances sociales	13'932.10		26'200.00		15'967.20	
10.3050	Assurances accidents et maladie	2'998.00					
10.3060	Indemnité et rembt. frais					672.60	
10.3090	Autres charges	4'249.05		2'000.00		464.60	
10.3170	Frais de réceptions et manifestations	1'460.90		4'600.00			
10.4361	Jetons de présence et indemnités		7'732.20		4'000.00		8'039.80
11	Administration	342'451.40	18'517.98	349'270.00	15'500.00	366'316.05	42'384.41
11.3011	Traitement du personnel					193'834.60	
11.3030	Assurances sociales					20'062.65	
11.3040	Caisse de pension					31'675.35	
11.3050	Assurances accidents et maladie					33'042.30	
11.3060	Indemnités et rembt. frais	1'764.20		2'000.00		4'500.00	
11.3101	Imprimés et fournitures de bureau	7'088.05		7'000.00		6'866.00	
11.3102	Journal Le Vuarnéran	7'522.55		11'000.00		10'657.25	
11.3111	Achat machines et matériels de bureau	1'086.20		1'000.00		58.70	
11.3170	Frais de réceptions manifestations	18'766.50		19'600.00		20'685.35	
11.3181	Frais de port	4'733.90		5'750.00		4'573.00	
11.3182	Téléphones	5'501.35		5'400.00		5'079.45	
11.3185	Honoraires, frais d'expertises			3'000.00		797.50	
11.3186	Assurances diverses	12'891.70		14'000.00		10'161.20	
11.3650	Cotisations, participations	20'048.75		20'450.00		20'322.70	
11.3653	Dons et autres subventions	3'675.00		3'000.00		4'000.00	
11.3901	Imputation interne traitement	259'373.20		257'070.00			
11.4311	Emoluments		14'808.98		15'000.00		19'946.53
11.4350	Recettes diverses		962.00		500.00		22'437.88
11.4909	Imputation interne frais de perception/administration taxe de séjour		2'747.00				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
13.3080 - 13.4361	Montants liés au personnel engagé pour le remplacement d'employés en arrêt maladie ou en vacances.
16.3817	Attribution au fonds de réserve du bilan (cpte 9280.16).
18.3517	Participation aux coûts d'exploitation, pour le mois de décembre, du réseau MobiChablais.
19.3156	Migration du parc informatique vers les solutions Windows Serveur 2019 et Microsoft 365 afin d'optimiser les possibilités de télétravail (programme comptable et gestion du registre des habitants), renforcement de la sécurité informatique (voir rapport de gestion).

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
13	Service du personnel, assur.	1'056'708.20	1'050'297.55	1'027'650.00	1'027'650.00	22'830.20	27'572.00
13.3011	Traitement du personnel	789'616.65		787'670.00			
13.3030	Assurances sociales	79'140.50		74'730.00			
13.3040	Caisse de pension	127'239.60		128'250.00			
13.3050	Assurances accidents et maladie	35'119.65		33'000.00			
13.3080	Traitement personnel intérim	20'002.95				22'530.20	
13.3091	Frais de formation	5'588.85		4'000.00		300.00	
13.4361	Rembours de charges sociales		13'592.30				27'572.00
13.4901	Imputations internes de frais de personnel		1'036'705.25		1'027'650.00		
15	Affaires culturelles, loisirs	10'165.00		10'300.00		10'174.50	
15.3513	Ecoles de musique	10'165.00		10'300.00		10'174.50	
16	Tourisme	45'275.55	45'275.55	30'000.00	30'000.00	22'930.00	29'279.90
16.3653	Aides et subventions diverses	27'473.00		30'000.00		22'930.00	
16.3817	Attribution au fonds de réserve de la taxe de séjour	15'055.55					
16.3909	Imputation interne frais de perception/administration taxe de séjour	2'747.00					
16.4066	Taxe communale de séjour		45'275.55		30'000.00		29'279.90
18	Transports publics	105'682.20		97'700.00		84'343.10	
18.3517	Participation transports publics	103'482.20		95'000.00		72'330.20	
18.3659	Aides et subventions transports	2'200.00		2'700.00		12'012.90	
19	Service informatique	38'358.10		35'400.00		44'794.65	
19.3111	Achat matériel informatique	7'972.00		8'150.00		8'460.30	
19.3156	Maintenance informatique	30'386.10		27'250.00		36'334.35	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
21	Se référer aux explications du rapport de gestion
22.3522	Solde de la péréquation directe pour l'année 2020.
22.3800	Augmentation de la réserve du bilan (cpte 9282.14) pour perte sur débiteurs.
22.4522	Prélèvement au compte du bilan (cpte 9259.01) du solde à payer (rubrique 22.3522) pour la péréquation directe de l'année 2020.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	907'559.96	3'941'313.01	890'700.00	3'444'300.00	974'197.09	4'008'156.13
20	Comptabilité gén, caisse, cont	15'977.29	4'978.74	16'000.00	5'000.00	16'363.82	8'651.37
20.3184	Frais de poursuites	4'235.94		1'000.00		4'053.02	
20.3185	Honoraires et frais d'expertises	11'741.35		15'000.00		12'310.80	
20.4362	Remboursement poursuites		4'978.74		5'000.00		8'651.37
21	Impôts	39'407.98	3'320'637.22	61'000.00	2'823'900.00	59'518.59	3'308'268.28
21.3187	Frais de perception des impôts	24'004.40		27'000.00		25'397.84	
21.3290	Intérêts rémunérateurs	215.13		1'000.00		636.00	
21.3300	Défalcations diverses	15'188.45		33'000.00		33'484.75	
21.4000	Impôt revenu PP		1'782'801.85		1'830'000.00		2'091'469.15
21.4001	Impôt fortune PP		357'400.28		320'000.00		313'907.99
21.4003	Impôt à la source		54'660.11		50'000.00		50'941.15
21.4010	Impôt bénéfice PM		112'040.20		100'000.00		39'694.50
21.4011	Impôt capital PM		4'793.60		2'000.00		5'909.75
21.4012	Impôt complémentaire immeuble PM		12'842.70		10'000.00		8'446.20
21.4020	Impôt foncier		355'676.05		330'000.00		363'802.15
21.4040	Droits de mutations		171'774.50		40'000.00		36'502.70
21.4050	Impôt s/successions-donations		187'794.70		10'000.00		301'698.30
21.4061	Impôt sur les chiens		7'750.00		8'500.00		7'400.00
21.4090	Impôt récupéré après défalcations		7'899.57		2'000.00		3'993.56
21.4101	Patentes boissons et tabacs		7'679.45		5'000.00		2'922.35
21.4221	Intérêts de retard		22'288.82		17'000.00		21'897.22
21.4411	Impôt s/gains immobiliers		187'309.70		50'000.00		4'057.75
21.4412	Part.à des recettes cantonales - impôt front.		34'692.85		30'000.00		40'570.30
21.4510	Compensation RFFA (ex RIE 3)		13'232.84		19'400.00		15'055.21
22	Service financier	852'174.69	615'697.05	813'700.00	615'400.00	898'314.68	691'236.48
22.3210	Intérêts des dettes à court-t	2'415.64		3'000.00		2'114.20	
22.3220	Intérêts des dettes consolid.	38'371.05		42'000.00		40'175.48	
22.3521	Alimentation Fonds péréquation	768'768.00		768'700.00		676'712.00	
22.3522	Péréquation solde année précédente	2'620.00				179'313.00	
22.3800	Attribution provision débiteurs	40'000.00					
22.4222	Revenus des capit.patrim.fin.		45'306.00		44'000.00		44'848.00
22.452	Retour fonds péréquation		529'400.00		529'400.00		548'900.00
22.4522	Péréquation, avance sur exercice suivant		2'620.00				57'313.00
22.4909	Imputations internes des intérêts travaux divers		38'371.05		42'000.00		40'175.48

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

31.3146 Curage des conduites et drainages, débouchage des grilles dans le secteur des Cabourles.

33.4355 et 33.43551 Se référer aux explications du rapport de gestion.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'164'066.86	1'083'578.49	1'166'530.00	985'000.00	1'266'424.45	934'392.30
31	Terrain	55'531.55	70'161.75	55'355.00	69'700.00	55'067.05	69'761.80
31.3115	Achats véhicules, leasing	5'066.40		5'000.00		5'066.40	
31.3146	Entretien des domaines	5'608.30		4'000.00		5'021.50	
31.31461	Entretien des terrains de sport	7'966.90		9'000.00		7'372.25	
31.33031	Amortissement terrain patrimoine financier	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
31.3521	Frais entretien stand tir	8'827.95		9'000.00		9'388.45	
31.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	3'062.00		3'355.00		3'218.45	
31.42321	Location des terrains		70'161.75		69'700.00		69'761.80
32	Forêts	71'813.60		71'000.00		51'760.85	
32.3146	Frais d'exploitation forêts	47'758.00		48'000.00		49'658.00	
32.3147	Entretien des ouvrages de protection	19'424.50		20'000.00			
32.3185	Honoraires, frais études	4'631.10		3'000.00		2'102.85	
33	Vignes	459'838.86	535'534.75	521'600.00	400'000.00	566'166.65	361'101.95
33.3012	Salaires personnel cave/vendanges	22'015.40		26'000.00		23'061.04	
33.3030	Assurances sociales	1'902.00		1'400.00		1'287.00	
33.3133	Frais de cave, vinification	18'608.00		20'000.00		18'613.00	
33.31331	Frais de cave, conditionnement	65'620.25		70'000.00		77'050.71	
33.3134	Fournitures, frais vignes	30'935.30		35'000.00		32'199.80	
33.31461	Vignerons-tâcherons	225'747.10		250'000.00		229'400.20	
33.3170	Frais représentation et promotion	14'664.25		32'000.00		31'082.65	
33.3185	Honoraires, frais d'études	6'462.00		6'500.00			
33.3189	Frais livraison/vente	9'463.90		10'000.00		6'102.00	
33.3191	TVA vente de vin	19'542.76		19'500.00		15'577.85	
33.3193	Cotisations viticoles	8'877.90		15'200.00		3'792.40	
33.3309	Variation du stock des vins					92'000.00	
33.3904	Imputation interne location des caves	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
33.4355	Ventes des vins		454'476.80		400'000.00		353'604.15
33.43551	Variation stock vins		81'057.95				7'497.80
35	Bâtiments communaux	576'882.85	477'881.99	518'575.00	515'300.00	593'429.90	503'528.55

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
351.3123	Selon les décomptes reçus par la gérance immobilière, les frais d'électricité sont moins élevés que ceux de l'année précédente.
351.3124	Consommation plus élevée (deux remplissages des citernes par rapport à un seul en 2020).
351.3321	Amortissement complémentaire du patrimoine administratif 9143 Temple CHF 30'000.-- 9143.1 Immeuble La Couronne CHF 40'000.--
351.4271	Comme en 2020, baisse des locations de la Salle de la Couronne (COVID-19) Abandon de trois loyers au profit de l'Auberge communale (COVID-19) Un appartement non reloué dans le bâtiment de La Souche Dans le Collège d'Yvorne, deux appartements vacants : un depuis le 1 ^{er} avril 2021 et l'autre depuis le 1 ^{er} septembre 2021.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Bâtiments	571'491.35	470'248.49	512'075.00	508'000.00	586'864.90	496'246.55
351.3011	Traitement du personnel					85'376.85	
351.3030	Assurances sociales					8'836.85	
351.3040	Caisse de pension					13'951.80	
351.3060	Indemnités et remboursement de frais	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
351.3122	Chauffage gaz	66'956.75		70'000.00		74'188.60	
351.3123	Electricité	23'391.00		30'000.00		28'106.50	
351.3124	Chauffage mazout	27'832.35		20'000.00		16'413.05	
351.3133	Frais de conciergerie et maintenance	37'407.60		41'000.00		46'152.95	
351.3141	Entretien des bâtiments	96'649.35		98'000.00		123'254.80	
351.3182	Téléphones	302.00		400.00		511.90	
351.3186	Primes assurances bâtiments	30'855.35		33'000.00		28'344.45	
351.3199	Commissions et frais gérance	13'264.65		15'000.00		14'072.15	
351.3302	Amortissement financier bâtiments-terrains	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
351.3312	Amortissement SP la Couronne + Temple	67'000.00		67'000.00		67'000.00	
351.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	70'000.00				60'000.00	
351.3901	Imputation interne traitement	117'637.30		116'610.00			
351.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	9'195.00		10'065.00		9'655.00	
351.4271	Locations diverses		431'829.35		470'000.00		457'616.55
351.4272	Machines à laver		2'419.14		2'000.00		2'630.00
351.4904	Imputation interne location cave		36'000.00		36'000.00		36'000.00
352	Congélateurs	5'391.50	7'633.50	6'500.00	7'300.00	6'565.00	7'282.00
352.31411	Frais d'entretien du congélateur	5'391.50		6'500.00		6'565.00	
352.43420	Produits congélateurs		7'633.50		7'300.00		7'282.00

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
42.3156	Se référer aux explications du rapport de gestion.
43.3135	Surcoût lié à l'achat de matériel servant aux divers contrôles obligatoires de la qualité de l'eau des fontaines (autocontrôles).
43.3182	Depuis le 1 ^{er} juillet 2021, la commune participe aux frais de téléphonie professionnelle des trois collaborateurs du Secteur voirie non équipés d'un téléphone de service, par un montant forfaitaire de CHF 30.-- par mois et par personne.
43.3185	Projet d'étude technique en vue de la pose d'un molok à Vers Morey. Sera finalement intégré dans un préavis global à venir.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'168'252.27	491'324.40	1'176'255.00	521'705.00	1'082'125.05	457'217.42
42	Service de l'urbanisme	150'478.55	43'330.16	161'050.00	23'000.00	88'223.10	18'879.30
42.3011	Traitement du personnel					35'606.15	
42.3030	Assurances sociales					3'685.40	
42.3040	Caisse de pension					5'818.55	
42.3102	Frais annonces et publications	2'067.95		3'000.00		3'460.45	
42.3156	Guichet cartographique communal	35'008.70		30'000.00			
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	56'636.80		72'000.00		39'652.55	
42.3301	Perte sur débiteurs	224.00					
42.3901	Imputation interne traitement	56'541.10		56'050.00			
42.4313	Taxes et émoluments police des constructions		39'924.66		20'000.00		17'706.40
42.4362	Remboursement frais administr.		3'405.50		3'000.00		1'172.90
43	Routes	478'283.51		465'515.00		459'453.28	
43.3011	Traitement du personnel					220'362.75	
43.3030	Assurances sociales					21'842.80	
43.3040	Caisse de pension					34'485.80	
43.3060	Indemnisations et rembt. frais	70.00		1'000.00			
43.3114	Achats matériel de voirie	5'766.90		5'000.00		1'344.05	
43.3115	Achats véhicules, leasing	6'746.40		6'800.00		6'746.40	
43.3135	Achats fournitures, matériaux	17'187.45		15'000.00		14'452.70	
43.31421	Entretien des chemins	65'365.55		66'000.00		62'757.50	
43.3155	Entretien des véhicules	26'644.80		25'000.00		27'917.60	
43.3182	Téléphones	1'400.76		1'000.00		916.20	
43.3185	Honoraires et frais d'expertises	7'658.50					
43.3311.13	Amortissement zone la Coche	10'500.00		10'500.00		10'500.00	
43.3311.14	Amortissement rond point+trottoir Pré Nové	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
43.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
43.3311.81	Amortissement parking Vers la Cour	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
43.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
43.3901	Imputation interne traitement	279'183.15		276'750.00			
43.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	7'460.00		8'165.00		7'827.48	
44	Parcs, promenades, cimetières	28'605.55		30'000.00		29'179.55	
44.3145	Entretien frais divers	28'605.55		30'000.00		29'179.55	
45	Ordures ménagères et décharge	133'611.01	132'095.59	130'270.00	130'270.00	134'361.85	134'361.85

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
451.3526	Pour la déchetterie, le budget 2021 tablait sur une moyenne de 5'300 passages à CHF 5.35 le passage. Il y a finalement eu 5'870 passages au prix de CHF 6.50 (+21,5%), tel que réévalué par la commune d'Aigle.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
450	Ordures ménagères	72'051.02	72'051.02	75'060.00	75'060.00	66'714.87	66'714.87
450.3011	Traitement du personnel					16'050.15	
450.3030	Assurances sociales					1'661.25	
450.3040	Caisse de pension					2'622.80	
450.3137	Achat sacs taxés	4'459.24		4'000.00		3'649.02	
450.3188	Frais de transports OM	26'389.97		28'000.00		26'389.97	
450.3191	AFC, TVA non récupérable OM	.12				.01-	
450.3526	Frais de traitement OM (Satom)	15'929.84		18'000.00		16'341.69	
450.3901	Imputation interne traitement	25'271.85		25'060.00			
450.4342	Ventes et rétrocession sacs taxés		50'078.75		50'000.00		51'751.62
450.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		20'997.27		24'560.00		13'910.25
450.4900	Imputation interne aide complémentaire communale		975.00		500.00		1'053.00
451	Autres déchets ménagers	60'044.57	60'044.57	51'710.00	51'710.00	62'581.32	62'581.32
451.3011	Traitement du personnel					10'558.30	
451.3030	Assurances sociales					1'092.85	
451.3040	Caisse de pension					1'725.40	
451.3188	Frais de transports autres déchets urbains	7'129.27		9'350.00		7'558.28	
451.3301	Pertes sur débiteurs	99.40				175.00	
451.3526	Frais de traitement autres déchets urbains	38'740.10		28'400.00		41'471.49	
451.3901	Imputation interne traitement	14'075.80		13'960.00			
451.4342	Produits taxes forfaitaires		45'434.01		45'000.00		45'573.19
451.4342.1	Autres produits déchets urbains		1'736.39		1'400.00		1'312.88
451.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		12'874.17		5'310.00		15'695.25
452	Déchets de voirie	1'515.42		3'500.00	3'500.00	5'065.66	5'065.66
452.3524	Frais de traitement déchets de voirie	1'515.42		3'500.00		5'065.66	
452.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté				3'500.00		5'065.66

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
46.3157	Baisse des coûts de transport et de traitement des boues découlant d'un meilleur suivi de leur déshydratation. Depuis le 1 ^{er} juillet 2021 affectation d'un collaborateur au seul domaine de l'assainissement / STEP dans le cadre du renforcement du Service de l'eau.
46.3185	Le budget 2021 tablait sur CHF 11'000.-- d'honoraires pour l'étude d'assainissement EC/EU de la route de Lausanne. Ce montant a finalement été intégré dans le préavis n° 08/2020. Le budget 2021 prévoyait également un montant de CHF 9'000.-- pour l'avant-projet de mise en séparatif de Vers Morey. Travaux effectués, mais non encore facturés.
47.3321	Amortissement complémentaire du patrimoine administratif : 9141.10 ECF Torrent-Grande-Eau CHF 20'000.-- 9141.10.1 ECF Grande-Eau Pont CFF CHF 20'605.--

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	315'898.65	315'898.65	368'435.00	368'435.00	303'976.27	303'976.27
46.3011	Traitement du personnel					71'450.05	
46.3030	Assurances sociales					7'301.20	
46.3040	Caisse de pension					11'527.25	
46.3060	Indemnités et remboursements de frais	49.00		250.00			
46.3123	Energie	19'859.64		20'000.00		19'654.19	
46.3130	Achats fournitures et matériaux	10'162.66		12'000.00		9'213.92	
46.3144	Entretien canalis., collecteur	11'139.37		21'000.00		3'596.70	
46.3155	Entretien véhicule	4'654.16		4'700.00		4'790.17	
46.3156	Frais et entretien step	37'185.66		40'000.00		46'050.81	
46.3157	Step : Gestion des déchets	26'058.95		40'000.00		43'610.30	
46.3182	Téléphones	1'076.47		800.00		742.26	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises	259.98		20'000.00		7'841.64	
46.3191	AFC, TVA non récupérable, épuration	.01				.02-	
46.3301	Pertes sur débiteurs	6.00					
46.3311.11	Amortissement travaux la Scie					6'779.25	
46.3311.13	Amortissement zone la Coche	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
46.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
46.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
46.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
46.3526	Participation aux charges d'exploitation AERA	9'391.00		14'000.00			
46.3901	Imputation interne traitement	125'885.75		124'790.00			
46.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	7'670.00		8'395.00		8'918.55	
46.4341	Taxes de raccordement EU/EC		19'488.10		15'000.00		12'803.40
46.4342	Taxes annuelles d'épuration		203'965.43		180'000.00		184'242.30
46.4342.1	Taxe annuelle entretien des canalisations EU		25'563.10		21'000.00		21'431.00
46.4659	Participation com. Corbeyrier		60'957.20		50'000.00		55'747.75
46.4811	Prélèvement fds de réserve EU		5'924.82		102'435.00		29'751.82
47	Cours d'eau et digues	61'375.00		20'985.00		66'931.00	
47.3311	Amortissement ECF Grande Eau Torrent	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
47.3311.101	Amortissement ECF Grande Eau /Pont CFF	3'500.00		3'500.00			
47.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	40'605.00				50'000.00	
47.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux ECF	2'270.00		2'485.00		1'931.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

58.3090	Mise en conformité des installations électriques à l'intérieur de l'église après un contrôle OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension).
---------	---

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	292'788.20	9'017.00	280'000.00	10'000.00	269'277.35	8'733.50
51	Enseignement primaire	275'396.30	9'017.00	275'500.00	10'000.00	258'193.70	8'733.50
51.35221	Participation à l'enseignement	101'063.20		100'000.00		92'715.85	
51.3523	Part. à des charges culture,loisirs et sport	4'203.10		4'500.00		4'593.85	
51.3662	Frais de transports, pensions	170'130.00		171'000.00		160'884.00	
51.4522	Ecolage commune Corbeyrier		9'017.00		10'000.00		8'733.50
54	Office d'orientation professionnelle	925.45		1'000.00		935.85	
54.3512	Orientation professionnelle	925.45		1'000.00		935.85	
56	Service médical et dentaire			500.00			
56.3654	Service médical dentaire			500.00			
58	Temples et cultes	16'466.45		3'000.00		10'147.80	
58.3090	Autres charges	16'466.45		3'000.00		10'147.80	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
60.3116	Pour donner suite aux procédures de légalisation de la signalisation, des travaux supplémentaires de marquage ont dû être commandés hors budget.
60.3511	Solde de la réforme policière pour l'année 2020.
60.451	Prélèvement au compte du bilan (cpte 9259.01) du solde à payer (rubrique 60.3511) pour la réforme policière de l'année 2020.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	244'237.30	32'326.02	240'450.00	20'000.00	227'126.65	32'827.84
60	Administration	195'986.20	31'776.02	183'750.00	20'000.00	176'681.85	30'627.84
60.3011	Traitement du personnel					27'863.90	
60.3030	Assurances sociales					2'866.50	
60.3040	Caisse de pension					4'525.65	
60.3116	Achat signalisation routière, marquage	12'967.15		10'000.00		19'708.50	
60.3130	Police, dépenses diverses	7'400.40		7'000.00		5'365.30	
60.3170	Réceptions et manifestations	1'296.60		2'000.00			
60.351	Réforme policière	122'133.00		122'100.00		104'940.00	
60.3511	Réforme policière solde année précédente	9'168.00				11'412.00	
60.3901	Imputation interne traitement	43'021.05		42'650.00			
60.4300	Police, recettes diverses		22'608.02		20'000.00		19'215.84
60.451	Réforme policière, solde année précédente		9'168.00				11'412.00
64	Service des inhumations	1'486.10	550.00	700.00		1'699.00	2'200.00
64.3188	Pompes funèbres	1'486.10		700.00		1'699.00	
64.4272	Concession inhumation		550.00				2'200.00
65	Défenses contre l'incendie	31'012.45		37'000.00		31'773.15	
65.3520	Participation intercommunale SDIS	31'012.45		37'000.00		31'773.15	
66	Protection civile	15'752.55		19'000.00		16'972.65	
66.3521	ORPC District d'Aigle	15'752.55		19'000.00		16'972.65	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
71.3170	Pour cause de pandémie, la sortie des aînés a dû être reportée.
72.3514	Solde de la cohésion sociale pour l'année 2020.
72.4511	Prélèvement au compte du bilan (cpte 9259.01) du solde à payer (rubrique 72.3514) pour la cohésion sociale de l'année 2020.
72.4525	Retour favorable par rapport aux acomptes versés en 2020.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'149'092.95	141'452.30	1'053'800.00		1'071'203.60	129'019.04
71	Service social	8'245.75		17'200.00		1'053.00	
71.3170	Frais de réceptions manifestations	7'270.75		16'700.00			
71.3900	Imputation interne aide complémentaire communale	975.00		500.00		1'053.00	
72	Prévoyance sociale cantonale	1'140'847.20	141'452.30	1'036'600.00		1'070'150.60	129'019.04
72.3513	Prévoyance sociale cantonale	787'735.00		787'700.00		595'058.00	
72.3514	Facture sociale, décompte année précédente	103'731.00				216'540.00	
72.35151	AJE + ARASAPE + FAJE	249'381.20		248'900.00		258'552.60	
72.4511	Prévoyance sociale, avance sur exercice suivant		103'729.00				94'540.00
72.4525	ARASAPE fonctionnement AJE+AAS retour année précédente		37'723.30				34'479.04

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
81.3121	Baisse du volume d'eau acheté à la commune d'Aigle.
81.3144	Coût des travaux pour la remise en état de la place de remplissage du Torrent plus élevé que prévu dans le budget.
81.31442	Remplacement de la conduite d'alimentation provenant du captage de la Plâtrière, en amont du réservoir de Vers-Chenaux, suite à une importante fuite détectée.
81.3182	Conclusion de nouveaux abonnements pour le téléphone mobile du chef du Service de l'eau et pour le système de télégestion de la nouvelle station de chloration de Rouge Terre.
81.3185	Le budget prévoyait des honoraires pour l'étude de l'avant-projet du réservoir de l'Abbaye pour un montant de CHF 35'000.--. Travaux différés.
81.4651	Subvention de l'ECA pour le remplacement de la conduite de la Plâtrière.
82.3143	Travaux non budgétés indispensables au renouvellement de l'éclairage public (fourniture et pose de kits pour l'accrochage des décorations de Noël).

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	391'644.58	396'456.13	414'395.00	418'395.00	359'512.23	368'630.13
81	Service des eaux	308'293.13	308'293.13	338'395.00	338'395.00	259'202.93	259'202.93
81.3011	Traitement du personnel					72'085.35	
81.3030	Assurances sociales					7'461.15	
81.3040	Caisse de pension					11'779.80	
81.3060	Indemnisations et rbt. frais			250.00		166.60	
81.3121	Achat et consommation d'eau	7'249.12		13'000.00		10'394.71	
81.3123	Consommation d'électricité	6'188.42		10'000.00		9'000.26	
81.3144	Entretien réseau d'eau	39'910.67		34'800.00		40'231.64	
81.31442	Entretien des captages	41'047.59		33'000.00		20'509.17	
81.3182	Téléphones	2'878.45		2'100.00		1'949.88	
81.3185	Honoraires et frais d'expertises	15'588.72		50'000.00		9'998.88	
81.3191	AFC, TVA non récupérable, Eau	.06				.01-	
81.3301.1	Pertes sur débiteurs					.50	
81.3311.13	Amortissement zone la Coche	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
81.3311.1910	Amortissement chambre coupe pression (10-2019)	4'000.00		4'000.00			
81.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
81.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
81.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
81.3319	Amortissement conduite eau + incendie Versvey (07-2018)	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
81.3901	Imputation interne traitement	115'716.05		114'710.00			
81.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	8'714.05		9'535.00		8'625.00	
81.4273	Location des compteurs		19'513.85		19'500.00		19'245.25
81.4341	Taxes de raccordement eau		23'357.30		35'000.00		11'115.30
81.4351	Produit consommation d'eau		208'620.80		190'000.00		176'887.20
81.4651	Subventions ECA		1'336.10				3'571.05
81.4813	Prélèvement au fonds de réserve		55'465.08		93'895.00		48'384.13
82	Service électrique	83'351.45	88'163.00	76'000.00	80'000.00	100'309.30	109'427.20
82.3123	Achat courant	14'723.05		16'000.00		13'781.20	
82.3143	Entretien éclairage public	24'546.90		20'000.00		31'814.50	
82.3657	Subvention "politique énergétique"	30'018.20		40'000.00		17'060.80	
82.3809	Attribution au fonds de réserve de la taxe spécifique	14'063.30				37'652.80	
82.4112	Taxes énergie (usage du sol)		44'081.50		80'000.00		54'713.60
82.4112.1	Taxe spécifique		44'081.50				54'713.60

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	7'124'636.62	7'217'290.63	6'986'150.00	6'476'550.00	5'969'359.32	6'046'252.47
	<i>Excédent</i>		92'654.01	509'600.00			76'893.15

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	7'124'636.62		6'986'150.00		5'969'359.32	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'308'868.40		1'273'650.00		1'192'250.49	
300	Autorités et commissions	185'714.00		180'900.00		151'000.00	
10.3001	Traitement des Municipaux	166'200.00		166'500.00		140'000.00	
10.3003	Traitement du Conseil Communal	19'514.00		14'400.00		11'000.00	
301	Personnel admin. et d'exploit.	811'632.05		813'670.00		756'249.14	
11.3011	Traitement du personnel					193'834.60	
13.3011	Traitement du personnel	789'616.65		787'670.00			
33.3012	Salaires personnel cave/vendanges	22'015.40		26'000.00		23'061.04	
351.3011	Traitement du personnel					85'376.85	
42.3011	Traitement du personnel					35'606.15	
43.3011	Traitement du personnel					220'362.75	
450.3011	Traitement du personnel					16'050.15	
451.3011	Traitement du personnel					10'558.30	
46.3011	Traitement du personnel					71'450.05	
60.3011	Traitement du personnel					27'863.90	
81.3011	Traitement du personnel					72'085.35	
303	Assurances sociales	94'974.60		102'330.00		92'064.85	
10.3030	Assurances sociales	13'932.10		26'200.00		15'967.20	
11.3030	Assurances sociales					20'062.65	
13.3030	Assurances sociales	79'140.50		74'730.00			
33.3030	Assurances sociales	1'902.00		1'400.00		1'287.00	
351.3030	Assurances sociales					8'836.85	
42.3030	Assurances sociales					3'685.40	
43.3030	Assurances sociales					21'842.80	
450.3030	Assurances sociales					1'661.25	
451.3030	Assurances sociales					1'092.85	
46.3030	Assurances sociales					7'301.20	
60.3030	Assurances sociales					2'866.50	
81.3030	Assurances sociales					7'461.15	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
304	Caisse de pensions et prév.	127'239.60		128'250.00		118'112.40	
11.3040	Caisse de pension					31'675.35	
13.3040	Caisse de pension	127'239.60		128'250.00			
351.3040	Caisse de pension					13'951.80	
42.3040	Caisse de pension					5'818.55	
43.3040	Caisse de pension					34'485.80	
450.3040	Caisse de pension					2'622.80	
451.3040	Caisse de pension					1'725.40	
46.3040	Caisse de pension					11'527.25	
60.3040	Caisse de pension					4'525.65	
81.3040	Caisse de pension					11'779.80	
305	Assurances accidents, maladie	38'117.65		33'000.00		33'042.30	
10.3050	Assurances accidents et maladie	2'998.00					
11.3050	Assurances accidents et maladie					33'042.30	
13.3050	Assurances accidents et maladie	35'119.65		33'000.00			
306	Indemnisation et remboursement	4'883.20		6'500.00		8'339.20	
10.3060	Indemnité et rembt. frais					672.60	
11.3060	Indemnisations et rembt. frais	1'764.20		2'000.00		4'500.00	
351.3060	Indemnisations et remboursement de frais	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
43.3060	Indemnisations et rembt. frais	70.00		1'000.00			
46.3060	Indemnisations et remboursements de frais	49.00		250.00			
81.3060	Indemnisations et rbt. frais			250.00		166.60	
308	Personnel intérimaire	20'002.95				22'530.20	
13.3080	Traitement personnel intérim	20'002.95				22'530.20	
309	Autres charges aut. et pers.	26'304.35		9'000.00		10'912.40	
10.3090	Autres charges	4'249.05		2'000.00		464.60	
13.3091	Frais de formation	5'588.85		4'000.00		300.00	
58.3090	Autres charges	16'466.45		3'000.00		10'147.80	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'513'836.99		1'679'800.00		1'490'061.03	
310	Imprimés et fournitures bureau	16'678.55		21'000.00		20'983.70	
11.3101	Imprimés et fournitures de bureau	7'088.05		7'000.00		6'866.00	
11.3102	Journal Le Vuarnéran	7'522.55		11'000.00		10'657.25	
42.3102	Frais annonces et publications	2'067.95		3'000.00		3'460.45	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
311	Achats mobilier, matériel, etc	52'496.75		49'950.00		51'545.55	
11.3111	Achat machines et matériels de bureau	1'086.20		1'000.00		58.70	
11.3186	Assurances diverses	12'891.70		14'000.00		10'161.20	
19.3111	Achat matériel informatique	7'972.00		8'150.00		8'460.30	
31.3115	Achats véhicules, leasing	5'066.40		5'000.00		5'066.40	
43.3114	Achats matériel de voirie	5'766.90		5'000.00		1'344.05	
43.3115	Achats véhicules, leasing	6'746.40		6'800.00		6'746.40	
60.3116	Achat signalisation routière, marquage	12'967.15		10'000.00		19'708.50	
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	166'200.33		179'000.00		171'538.51	
351.3122	Chauffage gaz	66'956.75		70'000.00		74'188.60	
351.3123	Electricité	23'391.00		30'000.00		28'106.50	
351.3124	Chauffage mazout	27'832.35		20'000.00		16'413.05	
46.3123	Energie	19'859.64		20'000.00		19'654.19	
81.3121	Achat et consommation d'eau	7'249.12		13'000.00		10'394.71	
81.3123	Consommation d'électricité	6'188.42		10'000.00		9'000.26	
82.3123	Achat courant	14'723.05		16'000.00		13'781.20	
313	Autres fournit. et marchand.	191'780.90		204'000.00		206'697.40	
33.3133	Frais de cave, vinification	18'608.00		20'000.00		18'613.00	
33.31331	Frais de cave, conditionnement	65'620.25		70'000.00		77'050.71	
33.3134	Fournitures, frais vignes	30'935.30		35'000.00		32'199.80	
351.3133	Frais de conciergerie et maintenance	37'407.60		41'000.00		46'152.95	
43.3135	Achats fournitures, matériaux	17'187.45		15'000.00		14'452.70	
450.3137	Achat sacs taxés	4'459.24		4'000.00		3'649.02	
46.3130	Achats fournitures et matériaux	10'162.66		12'000.00		9'213.92	
60.3130	Police, dépenses diverses	7'400.40		7'000.00		5'365.30	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
314	Entret. immeubles, routes, etc	619'161.28		640'300.00		609'360.81	
31.3146	Entretien des domaines	5'608.30		4'000.00		5'021.50	
31.31461	Entretien des terrains de sport	7'966.90		9'000.00		7'372.25	
32.3146	Frais d'exploitation forêts	47'758.00		48'000.00		49'658.00	
32.3147	Entretien des ouvrages de protection	19'424.50		20'000.00			
33.31461	Vignerons-tâcherons	225'747.10		250'000.00		229'400.20	
351.3141	Entretien des bâtiments	96'649.35		98'000.00		123'254.80	
352.31411	Frais d'entretien du congélateur	5'391.50		6'500.00		6'565.00	
43.31421	Entretien des chemins	65'365.55		66'000.00		62'757.50	
44.3145	Entretien frais divers	28'605.55		30'000.00		29'179.55	
46.3144	Entretien canalis., collecteur	11'139.37		21'000.00		3'596.70	
81.3144	Entretien réseau d'eau	39'910.67		34'800.00		40'231.64	
81.31442	Entretien des captages	41'047.59		33'000.00		20'509.17	
82.3143	Entretien éclairage public	24'546.90		20'000.00		31'814.50	
315	Entretien mobiliers, install.	159'938.37		166'950.00		158'703.23	
19.3156	Maintenance informatique	30'386.10		27'250.00		36'334.35	
42.3156	Guichet cartographique communal	35'008.70		30'000.00			
43.3155	Entretien des véhicules	26'644.80		25'000.00		27'917.60	
46.3155	Entretien véhicule	4'654.16		4'700.00		4'790.17	
46.3156	Frais et entretien step	37'185.66		40'000.00		46'050.81	
46.3157	Step : Gestion des déchets	26'058.95		40'000.00		43'610.30	
317	Réceptions et manifestations	43'459.00		74'900.00		51'768.00	
10.3170	Frais de réceptions et manifestations	1'460.90		4'600.00			
11.3170	Frais de réceptions manifestations	18'766.50		19'600.00		20'685.35	
33.3170	Frais représentation et promotion	14'664.25		32'000.00		31'082.65	
60.3170	Réceptions et manifestations	1'296.60		2'000.00			
71.3170	Frais de réceptions manifestations	7'270.75		16'700.00			

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
318	Honoraires, prestations serv.	222'436.31		294'000.00		186'021.47	
11.3181	Frais de port	4'733.90		5'750.00		4'573.00	
11.3182	Téléphones	5'501.35		5'400.00		5'079.45	
11.3185	Honoraires, frais d'expertises			3'000.00		797.50	
20.3184	Frais de poursuites	4'235.94		1'000.00		4'053.02	
20.3185	Honoraires et frais d'expertises	11'741.35		15'000.00		12'310.80	
21.3187	Frais de perception des impôts	24'004.40		27'000.00		25'397.84	
32.3185	Honoraires, frais études	4'631.10		3'000.00		2'102.85	
33.3185	Honoraires, frais d'études	6'462.00		6'500.00			
33.3189	Frais livraison/vente	9'463.90		10'000.00		6'102.00	
351.3182	Téléphones	302.00		400.00		511.90	
351.3186	Primes assurances bâtiments	30'855.35		33'000.00		28'344.45	
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	56'636.80		72'000.00		39'652.55	
43.3182	Téléphones	1'400.76		1'000.00		916.20	
43.3185	Honoraires et frais d'expertises	7'658.50					
450.3188	Frais de transports OM	26'389.97		28'000.00		26'389.97	
451.3188	Frais de transports autres déchets urbains	7'129.27		9'350.00		7'558.28	
46.3182	Téléphones	1'076.47		800.00		742.26	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises	259.98		20'000.00		7'841.64	
64.3188	Pompes funèbres	1'486.10		700.00		1'699.00	
81.3182	Téléphones	2'878.45		2'100.00		1'949.88	
81.3185	Honoraires et frais d'expertises	15'588.72		50'000.00		9'998.88	
319	Impôts, taxes, cotisations	41'685.50		49'700.00		33'442.36	
33.3191	TVA vente de vin	19'542.76		19'500.00		15'577.85	
33.3193	Cotisations viticoles	8'877.90		15'200.00		3'792.40	
351.3199	Commissions et frais gérance	13'264.65		15'000.00		14'072.15	
450.3191	AFC, TVA non récupérable OM	.12				.01-	
46.3191	AFC, TVA non récupérable, épuration	.01				.02-	
81.3191	AFC, TVA non récupérable, Eau	.06				.01-	
32	INTERETS PASSIFS	41'001.82		46'000.00		42'925.68	
321	Intérêts dettes à court terme	2'415.64		3'000.00		2'114.20	
22.3210	Intérêts des dettes à court-t	2'415.64		3'000.00		2'114.20	
322	Intérêts dettes moyen, long T.	38'371.05		42'000.00		40'175.48	
22.3220	Intérêts des dettes consolid.	38'371.05		42'000.00		40'175.48	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
329	Autres intérêts	215.13		1'000.00		636.00	
21.3290	Intérêts rémunérateurs	215.13		1'000.00		636.00	
33	AMORTISSEMENTS	438'922.85		345'800.00		547'739.50	
330	Amort. patrimoine financier	48'517.85		66'000.00		158'660.25	
21.3300	Défalcations diverses	15'188.45		33'000.00		33'484.75	
31.33031	Amortissement terrain patrimoine financier	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
33.3309	Variation du stock des vins					92'000.00	
351.3302	Amortissement financier bâtiments-terrains	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
42.3301	Perte sur débiteurs	224.00					
451.3301	Pertes sur débiteurs	99.40				175.00	
46.3301	Pertes sur débiteurs	6.00					
81.3301.1	Pertes sur débiteurs					.50	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
331	Amort. obligatoire patr. admn.	279'800.00		279'800.00		279'079.25	
351.3312	Amortissement SP la Couronne + Temple	67'000.00		67'000.00		67'000.00	
43.3311.13	Amortissement zone la Coche	10'500.00		10'500.00		10'500.00	
43.3311.14	Amortissement rond point+trottoir Pré Nové	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
43.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
43.3311.81	Amortissement parking Vers la Cour	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
43.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
46.3311.11	Amortissement travaux la Scie					6'779.25	
46.3311.13	Amortissement zone la Coche	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
46.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
46.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
46.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
47.3311	Amortissement ECF Grande Eau Torrent	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
47.3311.101	Amortissement ECF Grande Eau /Pont CFF	3'500.00		3'500.00			
81.3311.13	Amortissement zone la Coche	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
81.3311.1910	Amortissement chambre coupe pression (10-2019)	4'000.00		4'000.00			
81.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
81.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
81.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
81.3319	Amortissement conduite eau + incendie Versvey (07-2018)	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
332	Autres amort. patrimoine admn.	110'605.00				110'000.00	
351.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	70'000.00				60'000.00	
47.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	40'605.00				50'000.00	
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	2'384'544.46		2'267'100.00		2'344'290.94	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Canton	1'386'720.85		1'265'000.00		1'269'943.15	
15.3513	Ecoles de musique	10'165.00		10'300.00		10'174.50	
18.3517	Participation transports publics	103'482.20		95'000.00		72'330.20	
54.3512	Orientation professionnelle	925.45		1'000.00		935.85	
60.351	Réforme policière	122'133.00		122'100.00		104'940.00	
60.3511	Réforme policière solde année précédente	9'168.00				11'412.00	
72.3513	Prévoyance sociale cantonale	787'735.00		787'700.00		595'058.00	
72.3514	Facture sociale, décompte année précédente	103'731.00				216'540.00	
72.35151	AJE + ARASAPE + FAJE	249'381.20		248'900.00		258'552.60	
352	Communes et associations comm.	997'823.61		1'002'100.00		1'074'347.79	
22.3521	Alimentation Fonds péréquation	768'768.00		768'700.00		676'712.00	
22.3522	Péréquation solde année précédente	2'620.00				179'313.00	
31.3521	Frais entretien stand tir	8'827.95		9'000.00		9'388.45	
450.3526	Frais de traitement OM (Satom)	15'929.84		18'000.00		16'341.69	
451.3526	Frais de traitement autres déchets urbains	38'740.10		28'400.00		41'471.49	
452.3524	Frais de traitement déchets de voirie	1'515.42		3'500.00		5'065.66	
46.3526	Participation aux charges d'exploitation AERA	9'391.00		14'000.00			
51.35221	Participation à l'enseignement	101'063.20		100'000.00		92'715.85	
51.3523	Part. à des charges culture,loisirs et sport	4'203.10		4'500.00		4'593.85	
65.3520	Participation intercommunale SDIS	31'012.45		37'000.00		31'773.15	
66.3521	ORPC District d'Aigle	15'752.55		19'000.00		16'972.65	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	253'544.95		267'650.00		237'210.40	
365	Aides, subventions inst. priv.	83'414.95		96'650.00		76'326.40	
11.3650	Cotisations, participations	20'048.75		20'450.00		20'322.70	
11.3653	Dons et autres subventions	3'675.00		3'000.00		4'000.00	
16.3653	Aides et subventions diverses	27'473.00		30'000.00		22'930.00	
18.3659	Aides et subventions transports	2'200.00		2'700.00		12'012.90	
56.3654	Service médical dentaire			500.00			
82.3657	Subvention "politique énergétique"	30'018.20		40'000.00		17'060.80	
366	Aides individuelles	170'130.00		171'000.00		160'884.00	
51.3662	Frais de transports, pensions	170'130.00		171'000.00		160'884.00	
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	69'118.85				37'652.80	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
380	Attrib. fonds réser., renouv.	54'063.30				37'652.80	
22.3800	Attribution provision débiteurs	40'000.00					
82.3809	Attribution au fonds de réserve de la taxe spécifique	14'063.30				37'652.80	
381	Attrib. financements spéciaux	15'055.55					
16.3817	Attribution au fonds de réserve de la taxe de séjour	15'055.55					
39	IMPUTATIONS INTERNES	1'114'798.30		1'106'150.00		77'228.48	
390	Imputations internes	1'114'798.30		1'106'150.00		77'228.48	
11.3901	Imputation interne traitement	259'373.20		257'070.00			
16.3909	Imputation interne frais de perception/administration taxe de séjour	2'747.00					
31.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	3'062.00		3'355.00		3'218.45	
33.3904	Imputation interne location des caves	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
351.3901	Imputation interne traitement	117'637.30		116'610.00			
351.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	9'195.00		10'065.00		9'655.00	
42.3901	Imputation interne traitement	56'541.10		56'050.00			
43.3901	Imputation interne traitement	279'183.15		276'750.00			
43.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	7'460.00		8'165.00		7'827.48	
450.3901	Imputation interne traitement	25'271.85		25'060.00			
451.3901	Imputation interne traitement	14'075.80		13'960.00			
46.3901	Imputation interne traitement	125'885.75		124'790.00			
46.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	7'670.00		8'395.00		8'918.55	
47.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux ECF	2'270.00		2'485.00		1'931.00	
60.3901	Imputation interne traitement	43'021.05		42'650.00			
71.3900	Imputation interne aide complémentaire communale	975.00		500.00		1'053.00	
81.3901	Imputation interne traitement	115'716.05		114'710.00			
81.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	8'714.05		9'535.00		8'625.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS		7'217'290.63		6'476'550.00		6'046'252.47
40	IMPOTS		3'100'709.11		2'732'500.00		3'253'045.35
400	Impôts sur le revenu, fortune		2'194'862.24		2'200'000.00		2'456'318.29
21.4000	Impôt revenu PP		1'782'801.85		1'830'000.00		2'091'469.15
21.4001	Impôt fortune PP		357'400.28		320'000.00		313'907.99
21.4003	Impôt à la source		54'660.11		50'000.00		50'941.15
401	Impôts sur le bénéfice net		129'676.50		112'000.00		54'050.45
21.4010	Impôt bénéfice PM		112'040.20		100'000.00		39'694.50
21.4011	Impôt capital PM		4'793.60		2'000.00		5'909.75
21.4012	Impôt complémentaire immeuble PM		12'842.70		10'000.00		8'446.20
402	Impôts foncier		355'676.05		330'000.00		363'802.15
21.4020	Impôt foncier		355'676.05		330'000.00		363'802.15
404	Droits de mutation		171'774.50		40'000.00		36'502.70
21.4040	Droits de mutations		171'774.50		40'000.00		36'502.70
405	Impôts successions, donations		187'794.70		10'000.00		301'698.30
21.4050	Impôt s/successions-donations		187'794.70		10'000.00		301'698.30
406	Impôts, taxes possess., dép.		53'025.55		38'500.00		36'679.90
16.4066	Taxe communale de séjour		45'275.55		30'000.00		29'279.90
21.4061	Impôt sur les chiens		7'750.00		8'500.00		7'400.00
409	Impôts récupérés ap. défal.		7'899.57		2'000.00		3'993.56
21.4090	Impôt récupéré après défalcatons		7'899.57		2'000.00		3'993.56
41	PATENTES, CONCESSIONS		95'842.45		85'000.00		112'349.55
410	Patentes		7'679.45		5'000.00		2'922.35
21.4101	Patentes boissons et tabacs		7'679.45		5'000.00		2'922.35
411	Concessions		88'163.00		80'000.00		109'427.20
82.4112	Taxes énergie (usage du sol)		44'081.50		80'000.00		54'713.60
82.4112.1	Taxe spécifique		44'081.50				54'713.60
42	REVENUS DU PATRIMOINE		592'068.91		622'200.00		618'198.82

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
422	Revenus capitaux du patrimoine		67'594.82		61'000.00		66'745.22
21.4221	Intérêts de retard		22'288.82		17'000.00		21'897.22
22.4222	Revenus des capit.patrim.fin.		45'306.00		44'000.00		44'848.00
423	Revenus des immeubles patri.		70'161.75		69'700.00		69'761.80
31.42321	Location des terrains		70'161.75		69'700.00		69'761.80
427	Revenus immeubles patr. admin.		454'312.34		491'500.00		481'691.80
351.4271	Locations diverses		431'829.35		470'000.00		457'616.55
351.4272	Machines à laver		2'419.14		2'000.00		2'630.00
64.4272	Concession inhumation		550.00				2'200.00
81.4273	Location des compteurs		19'513.85		19'500.00		19'245.25
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS		1'229'424.53		1'012'200.00		998'243.56
430	Taxes légales de remplacement		22'608.02		20'000.00		19'215.84
60.4300	Police, recettes diverses		22'608.02		20'000.00		19'215.84
431	Emoluments		54'733.64		35'000.00		37'652.93
11.4311	Emoluments		14'808.98		15'000.00		19'946.53
42.4313	Taxes et émoluments police des constructions		39'924.66		20'000.00		17'706.40
434	Taxes de raccordement et util.		377'256.58		354'700.00		335'511.69
352.43420	Produits congélateurs		7'633.50		7'300.00		7'282.00
450.4342	Ventes et rétrocession sacs taxés		50'078.75		50'000.00		51'751.62
451.4342	Produits taxes forfaitaires		45'434.01		45'000.00		45'573.19
451.4342.1	Autres produits déchets urbains		1'736.39		1'400.00		1'312.88
46.4341	Taxes de raccordement EU/EC		19'488.10		15'000.00		12'803.40
46.4342	Taxes annuelles d'épuration		203'965.43		180'000.00		184'242.30
46.4342.1	Taxe annuelle entretien des canalisations EU		25'563.10		21'000.00		21'431.00
81.4341	Taxes de raccordement eau		23'357.30		35'000.00		11'115.30
435	Ventes et prestations service		745'117.55		590'500.00		560'427.03
11.4350	Recettes diverses		962.00		500.00		22'437.88
33.4355	Ventes des vins		454'476.80		400'000.00		353'604.15
33.43551	Variation stock vins		81'057.95				7'497.80
81.4351	Produit consommation d'eau		208'620.80		190'000.00		176'887.20

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
436	Remboursements de tiers		29'708.74		12'000.00		45'436.07
10.4361	Jetons de présence et indemnités		7'732.20		4'000.00		8'039.80
13.4361	Rembours de charges sociales		13'592.30				27'572.00
20.4362	Remboursement poursuites		4'978.74		5'000.00		8'651.37
42.4362	Remboursement frais administr.		3'405.50		3'000.00		1'172.90
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES		222'002.55		80'000.00		44'628.05
441	Parts aux recettes cantonales		222'002.55		80'000.00		44'628.05
21.4411	Impôt s/gains immobiliers		187'309.70		50'000.00		4'057.75
21.4412	Part.à des recettes cantonales - impôt front.		34'692.85		30'000.00		40'570.30
45	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB		704'890.14		558'800.00		770'432.75
451	Canton		126'129.84		19'400.00		121'007.21
21.4510	Compensation RFFA (ex RIE 3)		13'232.84		19'400.00		15'055.21
60.451	Réforme policière, solde année précédente		9'168.00				11'412.00
72.4511	Prévoyance sociale, avance sur exercice suivant		103'729.00				94'540.00
452	Communes et associations comm.		578'760.30		539'400.00		649'425.54
22.452	Retour fonds péréquation		529'400.00		529'400.00		548'900.00
22.4522	Péréquation, avance sur exercice suivant		2'620.00				57'313.00
51.4522	Ecolage commune Corbeyrier		9'017.00		10'000.00		8'733.50
72.4525	ARASAPE fonctionnement AJE+AAS retour année précédente		37'723.30				34'479.04
46	AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.		62'293.30		50'000.00		59'318.80
465	Particip., subvention de tiers		62'293.30		50'000.00		59'318.80
46.4659	Participation com. Corbeyrier		60'957.20		50'000.00		55'747.75
81.4651	Subventions ECA		1'336.10				3'571.05
48	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.		95'261.34		229'700.00		112'807.11
481	prélèvement financ. spéciaux		95'261.34		229'700.00		112'807.11
450.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		20'997.27		24'560.00		13'910.25
451.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		12'874.17		5'310.00		15'695.25
452.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté				3'500.00		5'065.66
46.4811	Prélèvement fds de réserve EU		5'924.82		102'435.00		29'751.82
81.4813	Prélèvement au fonds de réserve		55'465.08		93'895.00		48'384.13
49	IMPUTATIONS INTERNES		1'114'798.30		1'106'150.00		77'228.48

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
490	Imputations internes		1'114'798.30		1'106'150.00		77'228.48
11.4909	Imputation interne frais de perception/administration taxe de séjour		2'747.00				
13.4901	Imputations internes de frais de personnel		1'036'705.25		1'027'650.00		
22.4909	Imputations internes des intérêts travaux divers		38'371.05		42'000.00		40'175.48
351.4904	Imputation interne location cave		36'000.00		36'000.00		36'000.00
450.4900	Imputation interne aide complémentaire communale		975.00		500.00		1'053.00

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	7'124'636.62	7'217'290.63	6'986'150.00	6'476'550.00	5'969'359.32	6'046'252.47
	<i>Excédent</i>		92'654.01	509'600.00			76'893.15

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	8'771'463.06	8'678'809.05	8'453'721.28	8'453'721.28		
91	ACTIF	8'771'463.06		8'453'721.28			
910	DISPONIBILITES	877'983.95		630'400.42			
9100	Caisse	8'096.85		13'828.85			
9100	Caisse	8'096.85		13'828.85			
9101	Compte de chèque postaux	533'429.18		288'381.72			
9101	La Poste 18-804-2	533'429.18		288'381.72			
9102	Banques	336'457.92		328'189.85			
9105	U B S C/C G1 503.689.1	264'240.15		163'546.25			
9109.2	Rend. Titres BCV 5003.44.44	59'063.55		81'012.70			
9113	Compte commercial BCV 5003.31.03	13'154.22		83'630.90			
911	DEBITEURS	1'732'939.84		1'948'086.06			
9111	Comptes-courants débiteurs	88'329.85		124'290.30			
9111	Banque Cantonale VD, gérance c/c 320.54.32	88'329.85		124'290.30			
9112	Impôts à encaisser	1'496'303.77		1'636'404.41			
9112.01	ACI Impôts PP+PM+IS	1'326'884.66		1'474'121.57			
9112.02	ACI Impôt anticipé des contribuables	143'069.41		138'558.10			
9112.03	ACI solde à recevoir	26'349.70		23'724.74			
9114	Participations à recevoir	15'858.72		15'698.42			
9111.1	AFC Berne, I.A. à récupérer	15'858.72		15'698.42			
9115	Débiteurs	132'447.50		168'780.25			
9115	Débiteurs	132'447.50		168'780.25			
9119	Autres créances			2'912.68			
9119.44	TVA à récupérer Déchets Achats et Prest. Services			2'912.68			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1'933'004.35		1'803'226.50			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9120	Titres & placements	812'538.30		730'818.40			
9120.1	TITRES BOURSE COMMUNALE	154'907.05		154'907.05			
9120.15	Réserve Synd.AF viticole BCV 5003.31.11	16'929.65		16'929.65			
9120.18	Fonds abri PC 2002 - cpte 5043.72.90	627'241.15		545'520.40			
9120.30	Réserve Domaine BCV 5003.31.01	4'119.05		4'119.90			
9120.40	Réserve Gravière BCV 5003.31.02	9'341.40		9'341.40			
9123	Terrains & bâtiments	850'811.45		883'811.45			
9123	Terrains et Bâtiments Patrimoine Financier	665'465.65		673'465.65			
9123.1	Terrains	185'345.80		210'345.80			
9129	Autres biens patrimoine fin.	269'654.60		188'596.65			
9129	Stock vins	269'654.60		188'596.65			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	44'375.69		31'572.25			
9139	Actifs transitoires	44'375.69		31'572.25			
9139	Actifs transitoires	44'375.69		31'572.25			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	4'115'763.43		3'987'737.05			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9141	Ouvrages génie civil	2'558'692.27		2'763'114.40			
9141	STATION D' EPURATION	1.00		1.00			
9141.1	Egouts des Jaccolats	2'255.70		27'255.70			
9141.10	ECF Torrent-Grande-Eau	130'000.00		165'000.00			
9141.10.1	ECF Grande-Eau /Pont CFF	80'000.00		104'105.00			
9141.13	Réfection Route de la Coche	1'193.00		11'693.00			
9141.13.1	Eau réfection Rte de la Coche	3'401.85		5'901.85			
9141.13.2	Egouts réfection Rte de la Coche	9'219.45		15'219.45			
9141.14	Travaux Rond Point et trottoirs RC	183'319.05		194'819.05			
9141.19.09	Crédit d'étude digue Pré de l'Oie	6'329.25					
9141.20.08	Crédit étude assainissement collecteurs Rte de Lausanne	31'653.62					
9141.3	Terrain de football	1.00		1.00			
9141.5	Égouts Versvey	202'381.75		214'881.75			
9141.51	Eau - Versvey	15'739.15		28'239.15			
9141.6	Assainissement Maisons Neuves/Condém.Chât.	255'639.45		280'639.45			
9141.61	Égouts - Maisons Neuves	804'126.40		829'126.40			
9141.62	Eau - Maisons Neuves	362'286.40		387'286.40			
9141.70	Raccordement eau Boulevard+Ciclet	91'435.00		96'235.00			
9141.70.1	Eau Boulevard+Ciclet	64'084.25		67'084.25			
9141.70.2	Égouts Boulevard+Ciclet	37'954.45		39'954.45			
9141.81	Parking Vers la Cour	241'324.55		250'324.55			
9141.9	Assainissement Champ Rogier	11'997.35		16'497.35			
9141.91	Eau - Champ Rogier	24'349.60		28'849.60			
9143	Bâtiments & constructions	859'850.00		973'000.00			
9143	Bâtiments à amortir + (temple)	286'000.00		333'000.00			
9143.1	Immeuble La Couronne	550'000.00		640'000.00			
9143.21.07	La Grappe réfection d'urgence étanchéité terrasse	23'850.00					
9144	Installations S.I.	695'220.16		249'621.65			
9144	Réseau d'eau	1.00		1.00			
9144.18.07	Conduite Versvey eau+ défense incendie	109'996.41		115'136.43			
9144.19.10	Chambre réductrice de pression "Les Combes"	119'679.38		134'484.22			
9144.21.01	Station de chloration Rouge Terre	429'550.02					
9144.21.05	Remplacement éclairage public du Boulevard	35'993.35					
9145	Forêts	2'001.00		2'001.00			
9145	Forêts	2'001.00		2'001.00			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
917	AUTRES DÉPENSES À AMORTIR	67'395.80		52'699.00			
9170	Autres dépenses à amortir	67'395.80		52'699.00			
9170.19.03	PPA - finalisation PACo	67'395.80		52'699.00			
92	PASSIF		8'678'809.05		8'453'721.28		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		372'612.48		390'029.67		
9200	Créanciers		372'612.48		387'177.92		
9200	Créanciers		389'348.96		397'030.65		
9202	AFC, créanciers		16'736.48-		9'852.73-		
9206	Autres créanciers				2'851.75		
9206.81	TVA due sur l'eau				2'851.75		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		4'295'940.00		3'994'540.00		
9221	Emprunt par obligation simple		4'295'940.00		3'994'540.00		
9220.14.1	BCV - La Couronne - ATF n° 5337 49 84 (2014-2023 1.6%)		62'500.00		112'500.00		
9220.15.1	SUVA - emprunt n° 40002730 (2018-2028, 1.04%)		1'500'000.00		1'500'000.00		
9220.15.2	Postfinance PF.005362 - parking Vers la Cour (2018-2023, 0.51%)		233'600.00		242'400.00		
9220.16	BCV ATF K 5403.16.18 (2017-2025, 0.63%)		1'610'600.00		1'675'400.00		
9220.3.1	BCV ATF H 5338.59.10 (ex CIP Souche+9220.9, 2014-2024, 2.03%)		439'240.00		464'240.00		
9221.21.01	Banque Cantonal BL - emprunt préavis 01-2021		450'000.00				
925	PASSIFS TRANSITOIRES		442'415.10		475'167.65		
9259	Passifs transitoires		442'415.10		475'167.65		
9259	Passifs transitoires		157'197.10		74'432.65		
9259.01	Passifs transitoires péréquation		285'218.00		400'735.00		
928	FONDS DE RESERVE		1'986'298.06		2'012'440.55		
9280	Fonds rés. recettes affectées		396'179.11		476'384.90		
9280.16	Fonds de réserve communal pour la promotion du tourisme		15'055.55				
9280.45	Fonds de réserve OM		16'545.05		50'416.49		
9280.46	Fonds de réserve réseau EC + EU		12'700.21		18'625.03		
9280.461	Fonds de réserve STEP		83'153.38		83'153.38		
9280.81	Fonds de réserve captage eaux		268'724.92		324'190.00		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9282	Fonds de réserve		1'590'118.95		1'536'055.65		
9282.01	Fonds de réserve des domaines		49'105.90		49'105.90		
9282.02	Fonds de réserve rebois.gravière		9'333.70		9'333.70		
9282.12	Fonds de réserve protection des Ecots		135'000.00		135'000.00		
9282.14	Provision pour perte sur débiteurs		310'000.00		270'000.00		
9282.5	Fonds de réserve travaux divers		50'000.00		50'000.00		
9282.66	Fonds de réserve disp.abri PC		627'242.00		627'242.00		
9282.7	Fonds de réserve pour immeubles		105'000.00		105'000.00		
9282.82	Fonds de réserve énergies renouvelables et développement durable		51'716.10		37'652.80		
9282.9	Fonds de réserve remaniement parcellaire		252'721.25		252'721.25		
929	CAPITAL		1'581'543.41		1'581'543.41		
9290	Capital		1'581'543.41		1'581'543.41		
9290	Capital		1'581'543.41		1'581'543.41		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Comptes 2020			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	8'771'463.06	8'678'809.05	8'453'721.28	8'453'721.28		
	<i>Excédent</i>	92'654.01					

**ENTENTE INTERCOMMUNALE
SCOLAIRE AIGLE - YVORNE -
CORBEYRIER**

ECOLEES - COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	193'035.95	1'953.20	377'200.00		232'182.69	2'466.35
501.3011.00	Traitement de l'éducateur scolaire			110'000.00			
501.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF			10'900.00			
501.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions			17'600.00			
501.3050.00	Assurances			700.00			
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	24.80		1'000.00		722.35	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	73'213.90		77'000.00		79'569.09	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement			2'000.00		8'584.00	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1'560.00		500.00		1'277.65	
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	17'150.25		14'500.00		6'114.10	
501.3156.00	Entretien des équipements et du matériel d'enseignement					585.00	
501.3188.00	Transports d'élèves	12'015.60		30'000.00		40'066.00	
501.3189.00	Frais divers	7'057.75		5'000.00		7'205.55	
501.3512.00	Part communale Fondation la Moneresse	14'355.00		15'000.00		14'007.00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles			41'000.00		38'497.15	
501.3522.00	Ecolages	13'552.00		20'000.00		19'889.60	
501.3659.00	Dons occasionnels			2'000.00			
501.3663.00	Manifestations culturelles, courses d'école et d'études	54'106.65		30'000.00		15'665.20	
501.4362.00	Remboursements de frais						2'466.35
501.4512.00	Part cantonale aux charges scolaires		1'953.20				
502	BATIMENTS SCOLAIRES	2'782'402.10	44'546.81	2'343'600.00	40'000.00	2'449'545.85	42'631.77
502.3011.00	Traitements	486'066.25		341'000.00		403'508.45	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	42'515.35		30'600.00		36'886.40	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	36'040.40		27'300.00		27'758.40	
502.3050.00	Assurances	5'708.55		5'100.00		6'651.60	
502.3114.00	Achats de matériel	17'759.20		8'800.00		6'793.05	
502.3122.00	Gaz	196'081.45		200'000.00		131'101.55	
502.3123.00	Electricité	63'074.40		65'000.00		53'505.20	
502.3124.00	Chauffage					32'055.90	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	38'696.35		38'000.00		35'548.25	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	332'765.20		150'000.00		224'432.30	

Comptes concernés pour la répartition des frais à charge des communes selon la convention des écoles

ECOLES - COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.3154.00	Entretien du matériel	4'228.60		5'000.00		1'800.80	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
502.3161.20	Location Monneresse	28'059.85		30'000.00		28'470.15	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1'164'267.00		1'109'400.00		1'164'267.00	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	28'796.20		28'400.00		24'275.50	
502.3902.10	Déprédations - imputation interne	12'365.30				9'785.30	
502.3909.00	Intérêts imputés	320'978.00		300'000.00		257'706.00	
502.4112.10	Redevance électricité		25'424.61		25'000.00		22'958.57
502.4271.00	Locations		6'080.00		5'000.00		1'840.00
502.4361.00	Remboursements de traitements		7'372.80		10'000.00		
502.4362.00	Remboursements de frais		3'995.00				13'053.05
502.4363.00	Remboursements de dommages		1'674.40				4'780.15
513	FETE DES ECOLES	1'408.50		10'000.00		200.00	
513.3170.00	Frais de manifestations	1'408.50		10'000.00		200.00	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		341'960.50		280'000.00		321'109.05
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		341'960.50		280'000.00		321'109.05
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	9'097.10		10'000.00		8'927.50	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	9'097.10		10'000.00		8'927.50	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	35'564.70		60'000.00		45'943.20	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	32'650.30		50'000.00		42'281.95	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	2'914.40		10'000.00		3'661.25	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	147'230.00	32'244.65	134'000.00	40'000.00	110'130.05	17'992.65
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	11'273.30		8'000.00		3'261.80	
570.3163.00	Location d'équipements	30'574.50		15'000.00		23'383.50	
570.3180.00	Cours de ski	9'350.00		10'000.00		10'433.50	
570.3188.00	Frais de transports	51'627.00		50'000.00		36'547.00	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	40'250.90		50'000.00		36'504.25	

ECOLES - COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
570.3653.00	Débours activités sportives	4'154.30		1'000.00			
570.4511.00	Participation du Canton		32'244.65		40'000.00		17'992.65

SDIS CHABLAIS

SDIS CHABLAIS - COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	SDIS CHABLAIS	724'650.90	724'650.90	749'800.00	749'800.00	706'133.40	706'133.40
652.3011.00	Traitements	88'382.35		95'000.00		88'658.00	
652.3013.00	Soldes	335'877.80		320'000.00		305'577.65	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	22'637.10		23'000.00		21'328.95	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	10'351.20		11'500.00		10'351.20	
652.3050.00	Assurances	1'475.75		2'000.00		1'522.70	
652.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	262.20		1'000.00			
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	9'123.90		14'000.00		10'940.40	
652.3091.00	Frais de formation	53'808.00		55'000.00		43'835.70	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	5'782.35		6'500.00		7'214.25	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	492.50		1'500.00		282.25	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	829.45		1'000.00		269.50	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	4'800.55		15'000.00		32'487.05	
652.3115.00	Achat de véhicule	11'276.40		14'100.00		7'897.00	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	2'094.90		6'000.00		430.80	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	228.30		5'000.00		3'471.50	
652.3124.00	Carburant	1'278.25		1'500.00		1'034.00	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement	235.00		500.00			
652.3155.00	Entretien des véhicules	2'181.35		5'500.00		5'964.65	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	195.05		2'000.00		3'271.75	
652.3161.00	Loyer	156'853.75		150'000.00		148'414.25	
652.3181.00	Frais de ports	69.35		500.00		138.35	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM			1'500.00		31.00	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3'897.40		3'500.00		3'420.80	
652.3189.00	Frais divers	860.65		1'000.00			
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3'723.35		4'200.00		3'659.65	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	7'934.00		9'000.00		5'932.00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		42'917.81		37'000.00		53'131.80
652.4361.00	Remboursements de traitements						1'930.20
652.4521.00	Participation d'Aigle		293'268.24		320'800.00		286'638.40
652.4521.10	Participations de Corbeyrier		13'006.20		15'000.00		13'152.10
652.4521.20	Participations d'Yvorne		31'012.45		37'000.00		31'773.15
652.4651.00	Part de l'ECA		344'446.20		340'000.00		319'507.75